



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

Les Enfants du Canal



RAPPORT

D'ACTIVITÉ

2018

L'ASSOCIATION LES ENFANTS DU CANAL

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENTE

LEGRAND Armelle

TRÉSORIÈRE

VILLENEUVE Sylvaine

SECRÉTAIRE

MARSEILLE Malissa

AUTRES MEMBRES

BRICAUT Florian

D'HENEZELLE Claire

LEGRAND Jean-Baptiste

CONCEPTION ET RÉALISATION

KRATUNKOVA Rositsa

RAPPORT MORAL

L'année 2018 a été une année de consolidation des activités de l'association. Nous avons mené aussi de nombreuses réflexions qui se poursuivront en 2019 notamment sur la refonte de la gouvernance de l'association, sur les fondamentaux du chantier d'insertion, sur l'accompagnement et le bien-être des équipes.

Dans le pôle veille sociale, nous avons obtenu le financement pérenne d'un second poste de travailleur social pour les maraudes des 7^e, 8^e, 17^e. Le chantier d'insertion est passé de 20 travailleurs pairs à 15, suite à la réflexion menée conjointement avec le conseil d'administration, la direction et l'équipe. Le Busabri est désormais stationné boulevard Edgar Quinet, a été rénové et une borne électrique a été installée afin d'améliorer son confort. Quant à la maraude périphérique, elle continue son travail difficile dans les campements installés tout au long du périphérique, en association avec la Fondation Abbé Pierre.

Le pôle hébergement-logement s'est vu doté de places supplémentaires : 6 places à Grancey et 22 places au CHU ALTHO qui a atteint l'objectif des 94 places. La convention pour le service AVDL qui était échue en fin d'année a été reconduite pour l'année prochaine.

Du côté du pôle résorption des bidonvilles, l'activité a pleinement débuté au Mesnil. L'équipe a été constituée, et 30 familles sont d'ores et déjà accompagnées. Nous avons réceptionné en octobre les locaux qui permettent aux équipes de travailler dans de meilleures conditions, et nous sommes dans l'attente pour 2019 de la réception du centre d'hébergement. Le programme Romcivic continue son activité dans les bidonvilles. L'équipe a été renforcée par l'embauche d'un travailleur social et d'une animatrice. L'équipe scolarisation intervient toujours dans les bidonvilles de Montreuil, Saint-Denis, Stains, Le Blanc-Mesnil et Montmorency.

Tous ces projets devront continuer à se renforcer en 2019, et les réflexions générales sur l'organisation et le projet de l'association devront aboutir, avec le soutien de nos partenaires tels que la Fondation Abbé Pierre, via SOLIFAP, que nous remercions.

Enfin, une réflexion sur l'accès au DALO et sur le logement d'abord sera initiée, afin de permettre plus de sorties vers le logement, qui est notre raison d'être.

Enfin, nous saluons Charles Lavaud, qui fut l'un des premiers à nos côtés, et s'engagera en 2019 dans la grande aventure de la retraite !

Armelle LEGRAND,
Présidente

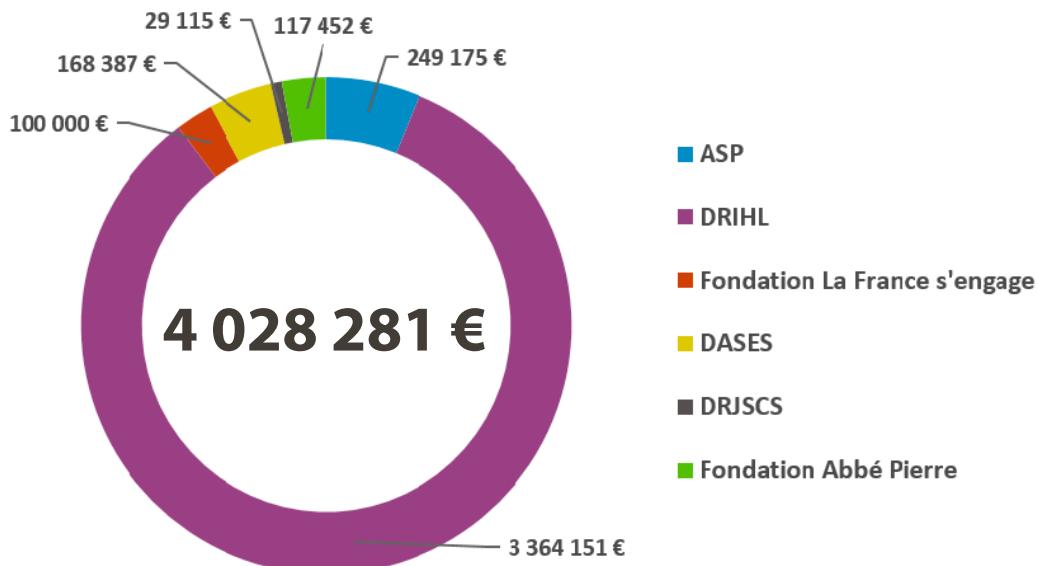


SOMMAIRE

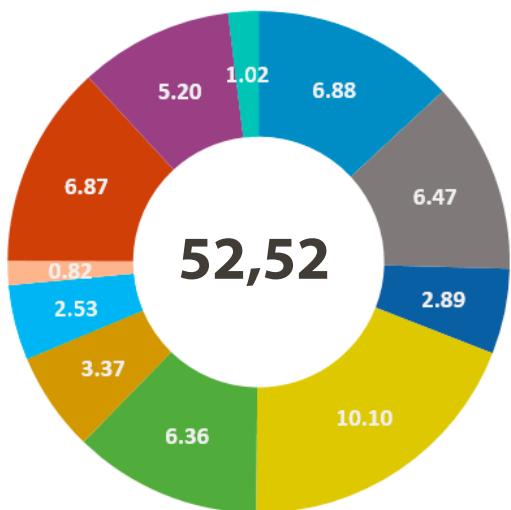
RESSOURCES HUMAINES ET BUDGET	5
PÔLE VEILLE SOCIALE - INSERTION	6
MARAUDES DES 7 ^E , 8 ^E ET 17 ^E ARRONDISSEMENTS	7
MARAUDE PÉRIPHÉRIQUE	10
ACCUEIL DE JOUR - BUSABRI	13
CHANTIER D'INSERTION - TRAVAILLEURS PAIRS	16
PÔLE HÉBERGEMENT - LOGEMENT	18
CENTRE D'HÉBERGEMENT VÉSALE	19
CENTRE D'HÉBERGEMENT GRANCEY	22
CHAP ACCUEIL FAMILLES	26
ACCOMPAGNEMENT VERS ET DANS LE LOGEMENT	30
PÔLE RÉSORPTION DES BIDONVILLES	34
ROMCIVIC	35
SCOLARISATION	41
MESNIL	46
PARTENAIRES	52

RESSOURCES HUMAINES ET BUDGET

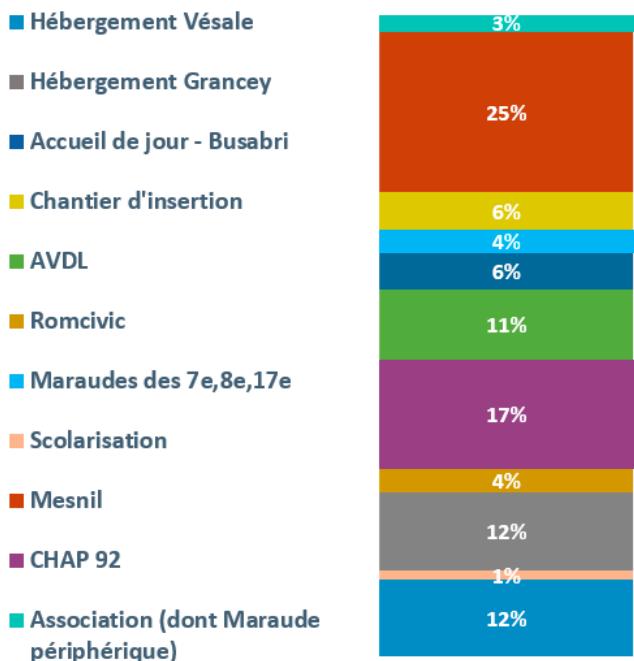
Subventions d'exploitation



Salariés par service



Subvention par service





VEILLE SOCIALE - INSERTION

MARAUDES DES 7^e, 8^e et 17^e ARRONDISSEMENTS

MARAUDE PÉRIPHÉRIQUE

ACCUEIL DE JOUR BUSABRI

CHANTIER D'INSERTION TRAVAILLEURS PAIRS

MARAUDES DES 7^E, 8^E ET 17^E ARRONDISSEMENTS

La maraude d'intervention sociale est une équipe mobile qui se rend quotidiennement auprès des personnes vivant dans les rues de trois arrondissements parisiens. La régularité de ces rencontres favorise la création d'un lien et une relation de confiance. De ce lien peut émerger le désir d'autre chose: quitter la rue, se soigner, accéder aux droits, travailler...

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'équipe de maraude intervient dans trois arrondissements habituellement considérés comme aisés et traditionnellement moins dotés en moyens humains pour l'accompagnement social des personnes vivant à la rue.

Des maraudes exploratoires faites en 2018 nous ont permis de dénombrer en journée 209 personnes. Ce chiffre semble avoir fortement évolué. En effet, les chiffres de la *Nuit de la solidarité* du 15 février 2018 (total : 272 personnes recensées, soit 7^e - 66 personnes, 8^e- 113, 17^e- 96) et les chiffres de l'enquête de la coordination des maraudes réalisée en septembre 2018 (7^e- 136 personnes, 8^e- 113, 17^e - 136), nous amène à penser qu'il y a une hausse du nombre de personnes à la rue sur notre territoire d'intervention.

Pour les personnes à la rue ne fréquentant pas ou plus les dispositifs sociaux, la présence d'un travailleur social mobile constitue l'une des uniques opportunités d'être rencontrées et d'être orientées vers un dispositif adapté ou d'entamer un accompagnement social en vue de quitter la rue.

VALEURS ET PRINCIPES DE L'ACTION

La maraude repose sur la rencontre et sur la création de lien. L'instauration d'une relation de confiance avec les personnes à la rue repose sur des rencontres régulières, une à deux fois par semaine.

Les maraudes sont réalisées en binôme, à pied et sans distribution de nourriture ou autre. L'intervention se base sur le principe de libre adhésion et sur le respect de la temporalité des personnes. Celles ne pouvant ou ne souhaitant pas être orientées vers une structure pour y être suivies peuvent être accompagnées directement par la maraude.

Conformément au principe d'inconditionnalité, la maraude va à la rencontre de toute personne majeure présente sur

le territoire sans distinction de nationalité ni de statut. Elle vise à faciliter l'accès au droit commun des personnes, si nécessaire en les orientant vers des structures spécialisées ou en accompagnant physiquement les personnes, dans le respect du principe du « faire avec ».

OBJECTIFS DE LA MISSION

La réalisation de maraudes poursuit les objectifs suivants :

- Rencontrer les personnes sur leur lieu de vie afin de créer une relation de confiance ;
- Écouter et évaluer les besoins et orienter vers un dispositif adapté ;
- Accompagner les personnes, y compris physiquement, dans l'accès aux droits, aux soins et aux démarches de la vie quotidienne tout en développant leur autonomie ;
- Proposer à certaines personnes un accompagnement social global en application d'un principe de solidarité.

2. MOYENS ET FONCTIONNEMENT

Une équipe de 12 volontaires en Service Civique encadrée par deux travailleurs sociaux se rend à la rencontre des personnes à la rue.

L'équipe intervient en maraude dans trois arrondissements: les 7^e, 8^e et 17^e. Chaque arrondissement est divisé en secteurs d'intervention : deux pour le 7^e, trois pour le 8e et quatre pour le 17^e.

Chaque secteur est couvert une à deux fois par semaine. Chaque membre de l'équipe est référent d'un secteur afin d'assurer une continuité dans la création de lien.

MOYENS EN PERSONNEL

En 2018, l'équipe est composée d'un chef de service (0,1 ETP), de deux travailleurs sociaux (2 ETP) et de 12 volontaires en Service Civique (8,2 ETP). Il est à noter le remplacement en fin d'année du chef de service ainsi que le

renforcement de l'équipe avec la pérennisation du second poste de travailleur social (1ETP) durant l'année 2018.

3. ACTIONS ET BILAN

En 2018, l'équipe a réalisé un total de 532 maraudes. Durant l'année 2018, les travailleurs sociaux ont pu assurer un accompagnement social global auprès de 38 personnes. L'accès aux soins et la réalisation de démarches administratives constituent souvent une porte d'entrée dans l'accompagnement.

RÉSULTATS CHIFFRÉS

Les travailleurs sociaux ont réalisé 279 demandes auprès du SIAO Urgence pour 40 personnes. Parmis ces 40 personnes, 30% d'entre elles n'étaient pas connues par le SIAO; 40% des personnes étaient connues du 115 dont 37,5 % ayant été hébergées au moins une nuit sur le dispositif 115 - Samusocial.

Pour ces 40 personnes, 37,5 % soit 15 personnes ont eu au moins une proposition d'hébergement via le SIAO Urgence de Paris.

Concernant les demandes auprès de notre partenaire SIAO Urgence de Paris : 5% des demandes concernaient des femmes isolées, 85% des hommes isolés et 10 % des couples.



EN 2018

532 maraudes effectuées

554 personnes recensées

1979 rencontres au total

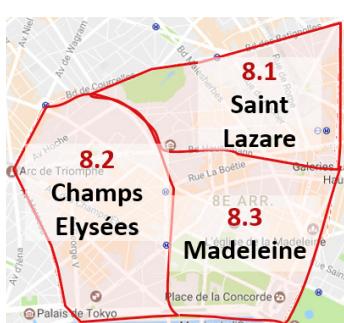
Douze personnes ont ainsi pu intégrer un centre d'hébergement via le SIAO Urgence de Paris.

Trois demandes auprès du SIAO Insertion ont été réalisées durant l'année, aucune n'a abouti à une proposition.

Deux personnes ont été accompagnées dans le cadre de l'expérimentation du logement d'abord en 2018. Une des personnes est toujours accompagnée à ce jour dans le cadre de cette expérimentation. La seconde n'a pas adhéré à l'accompagnement proposé.

4. PERSPECTIVES DU PROJET

À ce jour, l'équipe est composée à effectif complet de deux travailleurs sociaux et de 12 volontaires. Nous constatons que nous ne pouvons accompagner l'ensemble des personnes rencontrées. Les problématiques des personnes sont multiples et certaines personnes ont un long parcours



d'errance. Cela nécessite un accompagnement renforcé global dans le respect de la temporalité des personnes (nombreux accompagnements physiques, rencontres très régulières selon les situations, veilles importantes, travail sur la resocialisation...). La présence de volontaires permet de couvrir plus largement le territoire mais cela nécessite un temps d'accompagnement que ce soit dans leurs missions ou leurs projets personnels. Des postes supplémentaires de travailleurs sociaux nous permettraient à la fois de mieux accompagner les volontaires dans leurs

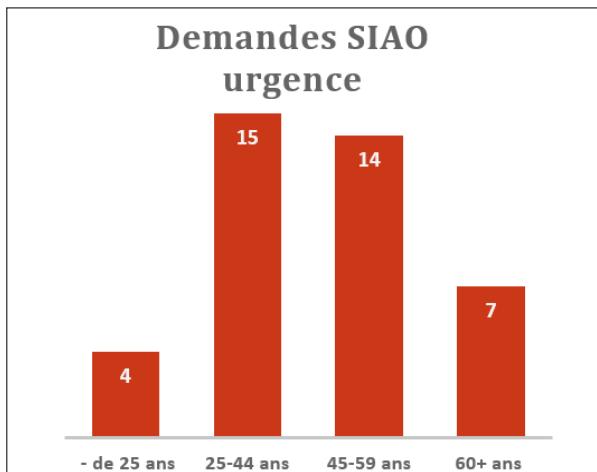
missions d'intérêt général mais aussi de renforcer notre capacité d'accompagnement des personnes.

Par ailleurs, un déménagement du service est prévu courant mars 2019 dans le 14^e arrondissement afin de réunir l'ensemble du pôle veille sociale.

5. PARTENAIRES

Le service est financée conjointement par l'État et la Ville de Paris.

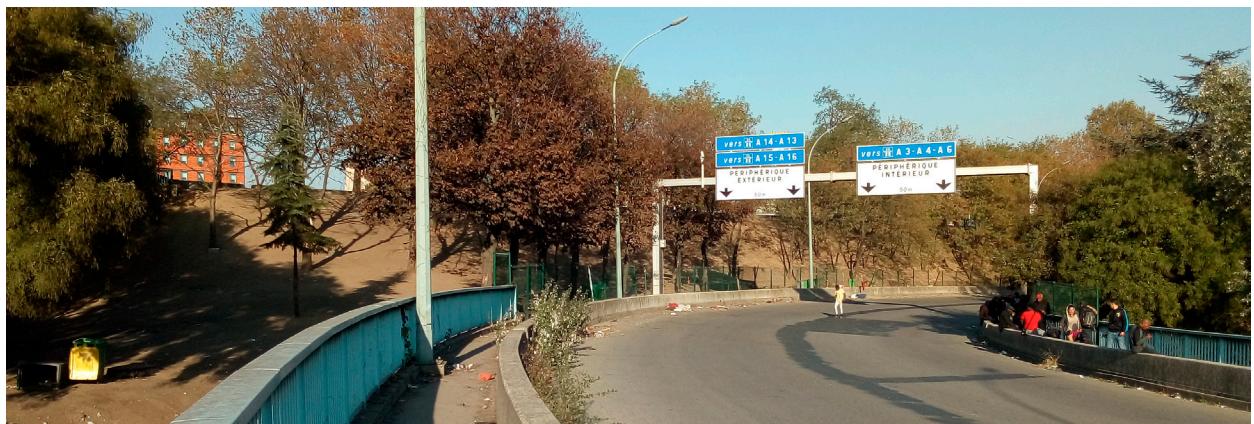
Des maraudes conjointes ont été organisées avec l'Équipe Mobile Psychiatrie Précarité (EMPP) de Maison Blanche. Des échanges fréquents avec la maraude des Robins des rues (pour le 17^e), des centres d'hébergement et les Lits Halte Soins Santé (LHSS) permettent le passage de relais pour une prise en charge de façon continue. Les relations avec des accueils de jour (ESI, PSA, etc.) et des bénévoles permettent de faciliter la réalisation d'entretiens, l'accès à l'alimentation ou aux services de la vie quotidienne. Ainsi, les paroisses Saint-Ferdinand-des-Ternes, Saint-Philippe du Roule, l'accueil Ozanam Madeleine et le Café des Petits Frères sont identifiés comme des relais sur le territoire.



MARAUDE PÉRIPHÉRIQUE

ACCÈS AU LOGEMENT DES HABITANTS DU PÉRIPHÉRIQUE (ALHP)

Cette expérimentation d'accès au logement des habitants du périphérique a été créée au mois d'avril 2015. À l'origine, deux intervenants sociaux allaient à la rencontre des personnes « invisibles » sur le territoire parisien. Après plusieurs mois de maraudes pédestres, l'équipe a constaté qu'un nombre important de personnes vivait aux abords du boulevard périphérique et avait des solutions d'abri, reproduisant un logement (chambre, espace de cuisine, espace de vie commune...).



1. CONTEXTE ET OBJECTIFS

À ce jour, notre association est la seule à intervenir sur le territoire du boulevard périphérique, et à proposer un accompagnement social en vue de l'accès direct au logement des personnes qui y vivent.

C'est un territoire vaste de 35 km, auquel s'ajoutent les échangeurs, diffuseurs.... Il comprend des issues de secours, des talus, des tunnels, des coursives, des anciennes stations-services ainsi que les abords de celui-ci. La configuration du territoire d'action demande une certaine attention. Il s'agit d'un lieu qui peut être dangereux ; un axe routier qui fait partie des plus fréquentés de France.

VALEURS ET PRINCIPES DE L'ACTION

L'action est régie par la loi du 2 janvier 2002, relative aux droits des personnes : l'association propose un accompagnement individualisé favorisant leur autonomie et leur insertion. Celui-ci repose sur la confidentialité et le respect de leur dignité et de leur intégrité.

La maraude périphérique est basée sur le principe de « l'aller vers » ; c'est-à-dire d'aller à la rencontre des personnes à la rue qui résident le long du boulevard périphérique parisien. L'accompagnement inconditionnel proposé repose sur la libre-adhésion.

Cette maraude pédestre vise ainsi à sortir d'une logique de parcours dite « classique », c'est-à-dire le passage presque obligatoire de solutions de mise à l'abri puis de centres d'hébergement ou d'hôtels pour accéder par la suite à un logement de droit commun. Ces parcours sont parfois inadaptés à la situation des personnes qui font preuve d'une grande autonomie dans leurs démarches de vie quotidienne.

OBJECTIFS DE LA MISSION

Les objectifs principaux de la mission sont multiples :

- Maintenir et approfondir la connaissance du public habitant sur le périphérique et ses abords ;
- Proposer un accompagnement social global aux personnes dans le but d'accéder à un logement, adapté à leur situation ;

- Réorienter les personnes vers des solutions d'hébergement en fonction de leurs souhaits et de leurs capacités.

2. MOYENS ET FONCTIONNEMENT

MOYENS EN PERSONNEL

Durant la première partie de l'année, l'équipe était composée d'un éducateur technique à temps complet. Depuis août, deux autres intervenants sociaux vont à la rencontre des personnes en binôme : un éducateur technique et une conseillère en économie sociale familiale (CESF). Cette spécificité, pas forcément recherchée à l'origine, apporte une plus-value, notamment par rapport à la création de lien et à la complémentarité des compétences de chacun. Une stagiaire CESF a également renforcé cette nouvelle équipe à compter du mois de novembre et a apporté un nouveau regard sur les pratiques professionnelles au sein de la mission. L'équipe s'appuie aussi régulièrement sur certains travailleurs pairs roumanophones et bulgarophones, salariés au sein du chantier d'insertion de l'association. Ils sont intervenus auprès de l'équipe dans le but de les aider dans les accompagnements, notamment pour de l'interprétariat.

MOYENS MATÉRIELS ET FONCTIONNELS

Afin de mener à bien la mission, l'équipe s'est munie de lampes torches, de gilets haute visibilité... Ces équipements sont devenus indispensables pour silloner les bords du périphérique et pouvoir accéder à des endroits sombres, difficiles d'accès et cachés de tous.

L'équipe intervient dans le cadre de maraudes, de visites sur le lieu de vie de la personne, d'entretiens à l'extérieur et de rendez-vous au bureau. Pour les personnes relogées, des visites à domicile sont également effectuées. Leurs

interventions sont différentes de semaine en semaine et se complètent selon les besoins et situations des personnes. Le temps en maraude est donc quelques fois plus important que celui dit « administratif ».

Les intervenants sociaux ont des horaires flexibles, en journée ou en soirée. Ils s'adaptent aux besoins des personnes, afin d'être le plus disponible et efficace pour des accompagnements ou des rencontres.

3. ACTIONS ET BILAN

INTERVENTIONS ET MISSIONS DE L'ÉQUIPE

L'intervention de l'équipe peut se décliner en différents axes de travail :

- La création de lien : cette première étape est primordiale ; elle consiste à aller à la rencontre des personnes vivant sur le périphérique. Ces contacts ont pour but de pouvoir entreprendre des démarches et faire évoluer leur situation. Pour cela, il est indispensable que le lien avec la personne soit établi et solide, que ce soit par l'intermédiaire de rendez-vous ou de rencontres informelles ;
- L'évaluation au regard du logement : l'équipe évalue les capacités, souhaits et besoins des personnes rencontrées et plus spécifiquement du point de vue du logement (connaissance des droits et devoirs du locataire, paiement du loyer, souhait de relogement...).

À la suite de cette évaluation, deux axes de travail en découlent :

- La réorientation : si une personne ne souhaite ou n'a pas les capacités de savoir-habiter et d'accéder à un logement autonome à l'instant, l'équipe l'orientera vers d'autres dispositifs (maisons-relais, centre d'hébergement...) ;

Stéphane, 46 ans, vit dans une tente depuis avril avec son chien, sur le talus du périphérique parisien. De 2004 à cette année, il était locataire d'un appartement de type 2 du parc privé en région parisienne. À la suite d'une perte d'emploi, il était dans l'impossibilité d'assurer le paiement de son loyer. Une dette s'est alors constituée et une procédure d'expulsion a été engagée par le propriétaire. Malgré un accompagnement avec un travailleur social de sa ville, son expulsion a eu lieu en avril. De semaine en semaine, à travers des visites régulières sur son lieu de vie, un lien s'est créé avec les intervenants sociaux. Cela a permis de se concentrer sur ses démarches administratives (récupération de l'ensemble de ses documents pour constituer son dossier, dépôt d'un dossier de surendettement, dépôt d'une nouvelle demande de logement social, demande de remise gracieuse de dettes, demande d'une couverture sociale gratuite, réactualisation de son dossier à la Caisse d'Allocations Familiales...).

Depuis octobre, il fait l'objet d'une nouvelle procédure d'expulsion, engagée par la Ville de Paris puisqu'il est installé sur le talus du périphérique. Après une demande d'aide juridictionnelle pour l'assistance d'un avocat commis d'office lors de l'audience au tribunal de grande instance de Paris et la présence des travailleurs sociaux, un renvoi d'audience a été accepté en cours d'année 2019. Afin de l'aider au mieux, il a été question d'évoquer son projet futur, notamment sur le plan du logement, le volet budgétaire et bien évidemment ses souhaits-envies et désirs. À ce jour, il est dans l'attente d'un logement social autonome et pérenne.

si une personne est en situation irrégulière sur le territoire français, l'équipe pourra alors l'orienter vers des associations spécialisées pour régulariser sa situation ;

- L'accompagnement vers le logement : pour cela, il est important qu'elle ait une adresse administrative sur Paris, que tous ses droits soient ouverts, qu'elle ait déclaré ses impôts... ; son dossier doit être complet pour l'orienter vers un bailleur social et pouvoir accéder à un logement de droit commun ;

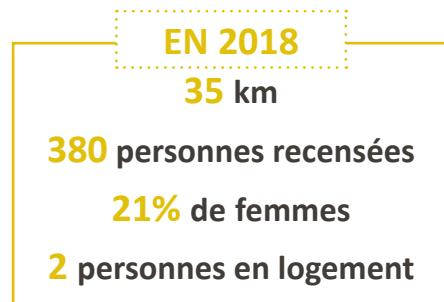
- La veille sanitaire : le logement n'est pas la priorité et/ou la personne ne formule pas de demande à ce sujet mais sa situation au regard de la santé reste préoccupante. Le lien avec la coordination des maraudes et l'équipe mobile infirmière est privilégiée ;

- L'accompagnement dans le logement : l'équipe peut l'accompagner, si besoin, dans toutes les démarches liées à l'intégration de logement : signature de bail, état des lieux, ouvertures de droits (aide au logement...) ainsi qu'à l'installation et à l'aménagement du logement (aides financières de la ville et/ou du département, recherche de mobilier à bas prix)... À la suite de ces actions, l'équipe effectuera aussi des visites à domicile dans le but de maintenir cette personne dans le logement qui lui a été attribuée.

RÉSULTATS CHIFFRÉS

Selon le recensement effectué par l'équipe, il y aurait approximativement 380 personnes, dont environ 21 % de femmes et 13 % d'enfants. En moyenne, l'équipe intervient

auprès de 50 personnes, à des stades d'accompagnement différents. Les personnes accompagnées et rencontrées ont entre 18 et 80 ans (hors enfants). Deux personnes ont accédé à un logement : maison-relais et logement privé.



4. PERSPECTIVES DU PROJET

Cette expérimentation a contribué à ré-interroger les pratiques de travail social de rue et à continuer le développement de nouveaux partenariats, sur tous les champs d'intervention (ouverture de droits, logement, santé...).

L'association continue de contribuer à la capitalisation des enseignements liés à cette expérimentation, par l'intermédiaire d'un réseau, regroupant des expérimentations axées sur logement de personnes à la rue sur toute la France.

Jacques a été rencontré aux abords du périphérique en février 2016 par l'équipe. Il vit dans son véhicule depuis 2014. Suite à sa mise en fourrière, il a été contraint de vivre dans un box qu'il payait mensuellement. Auparavant, il était co-propriétaire avec son ex-compagne. Suite à leur séparation, il entame une période d'errance de cinq ans durant laquelle il alterne hébergement chez des tiers et séjours à la rue. Suite à l'établissement du lien, des démarches administratives ont été entreprises (demande de logement social, avis d'imposition, inscription à Pôle Emploi...).

Malgré le fait qu'il soit salarié à temps partiel, autonome, actif dans ses démarches et conscientieux dans son budget, aucune proposition de logement ne lui est faite. En raison de ses conditions de vie difficiles et de cette longue attente, il n'a pu se maintenir en emploi. En juillet, une demande en maison-relais est instruite et avec l'appui de la Fondation Abbé Pierre, Jacques reçoit une proposition. Il intègre un studio dans le nord de Paris.

5. PARTENAIRES

La mission est financée en totalité par la Fondation Abbé Pierre, qui s'est engagée à soutenir l'action pendant deux ans, à compter de juin 2017. L'équipe a maintenu ses relations partenariales avec le bailleur social Emmaüs Habitat et Solidarités Nouvelles pour le Logement (SNL).

Un partenariat avec SEDES-SIPHREM (hôtelier social) a permis de loger temporairement une personne accompagnée.

L'équipe entreprend aussi des démarches pour se mettre en relation avec plusieurs équipes susceptibles d'intervenir sur le territoire : l'Unité d'Assistance aux Sans-Abri (UASA), la Brigade d'Assistance aux Personnes Sans-Abri (BAPSA), la coordination des maraudes du Samu Social, la Mairie de Paris, la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL), les Espaces Solidarités Insertion (ESI), les Maisons-relais...

ACCUEIL DE JOUR - BUSABRI

Le Busabri est un accueil de jour dans un bus à double étage aménagé. Ce lieu apaisé invite les personnes à quitter, en journée, l'environnement de la rue et ainsi se libérer un temps des questions récurrentes liées aux besoins fondamentaux de la vie quotidienne. Il permet d'établir avec elles un lien de confiance. De cela peut émerger le désir d'autre chose : quitter la rue, se soigner, accéder aux droits, travailler, etc. Le Busabri fonctionne en relation avec une maraude d'intervention sociale.

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le 14^e arrondissement au sein duquel le Busabri est implanté compte environ une centaine de personnes isolées. Un écart est constaté entre les chiffres de la *Nuit de la solidarité* du 15 février 2018 (71 personnes) et les chiffres de l'enquête de la coordination des maraudes (291 personnes dont 119 personnes isolées) sur l'arrondissement. Cet écart peut s'expliquer entre autres par le fait qu'en février de nombreuses personnes bénéficiaient d'une mise à l'abri dans le cadre du plan Grand froid mais aussi du fait que de nombreuses personnes fréquentant le bus nous déclarent dormir dans des espaces privés tels que les parkings (lieu non comptabilisé durant l'enquête). Le Busabri permet à des personnes à la rue de renouer avec certaines institutions et d'accéder à leurs droits alors qu'elles ne font pas ou plus appel à des services d'accompagnement social. En ce sens, pour des personnes rencontrées en maraude, le Busabri est le dernier pas dans un parcours d'insertion.

VALEURS ET PRINCIPES DE L'ACTION

L'équipe du Busabri met en œuvre les principes suivants :

- Inconditionnalité : lieu ouvert à tous, sans critère d'âge, de genre ou de situation administrative ;
- Convivialité : un accueil individualisé ;
- Respect de la personne ;
- Adaptation : l'action s'adapte à la réalité de vie des personnes ;
- Accès au droit commun ;
- Subsidiarité : un accompagnement social est proposé aux personnes présentes sur notre territoire et rencontrées en maraude lorsqu'aucune autre structure ne peut le proposer.

OBJECTIFS DE LA MISSION

L'accueil de jour - Busabri vise la réalisation des objectifs suivants :

- Offrir un accueil personnalisé et humanisé aux personnes à la rue ;

- Un cadre convivial permettant de tisser une relation de confiance et de couper avec le monde anxiogène de la rue ;
- Éouter la personne, évaluer ses besoins et l'orienter vers les dispositifs ;
- Un accompagnement social global et individualisé, adapté aux personnes ;
- Accompagner les personnes dans l'accès aux droits.

Le Busabri dispose de trois espaces distincts :

- Espace d'accueil ;
- Bureau d'entretien ;
- Espace de repos et d'activités.



2. MOYENS

L'équipe est composée d'un chef de service (0,3 ETP) et d'un intervenant social (1 ETP). Dans le cadre du chantier d'insertion de l'association, 15 agents d'accueil «travailleurs pairs» et un encadrant technique interviennent dans les fonctions d'accueil et en maraude.

Dans le but de rapprocher l'ensemble du pôle veille sociale, un déménagement des bureaux est prévu courant 2019 dans le 14^e arrondissement.

3. ACTIONS ET BILAN

Les travailleurs pairs réalisent des missions d'accueil des personnes et de logistique dans le Busabri. Il s'agit au travers d'une collation ou d'animations (jeux de société par exemple) de proposer un espace différent de la violence vécue au quotidien en rue. Cet apaisement nécessaire à tout être humain permet aux accueillis de venir y déposer un peu de leurs histoires.

En maraude, ils vont à la rencontre des personnes présentes sur le territoire afin de créer un lien et de les inviter à fréquenter le Busabri. Ils orientent les personnes vers les dispositifs et peuvent les accompagner physiquement dans leurs démarches.

L'intervenant social évalue la situation des personnes, les informe sur leurs droits et les oriente vers les dispositifs d'accompagnement social. Pour les personnes n'ayant pas la possibilité d'être réorientées, il propose un accompagnement social global. Enfin, il développe et mobilise un réseau d'intervenants médicaux et sociaux partenaires.

RÉSULTATS CHIFFRÉS

Pour l'année 2018, le Busabri a réalisé 192 jours d'ouvertures à raison de 7 heures par jours en continu. La moyenne des passages réalisés par jour est de 42 personnes avec des pics pouvant aller jusqu'à 60 personnes selon les périodes.

L'analyse du nombre de visites par mois et par personne permet de distinguer les visiteurs uniques ou occasionnels (53%) des visiteurs fréquents au moins deux fois par semaine (37%) et des personnes habituées présentes sur la totalité des ouvertures sur une même semaine (10%).

Au total, 84 personnes ont fait l'objet d'un accompagnement par le travailleur social, dont 7% de femmes.

À la fin de l'année, 45 personnes se trouvaient dans la file active du travailleur social. Parmi elles, 24 personnes

EN 2018

192 jours d'ouverture

42 personnes passant par mois

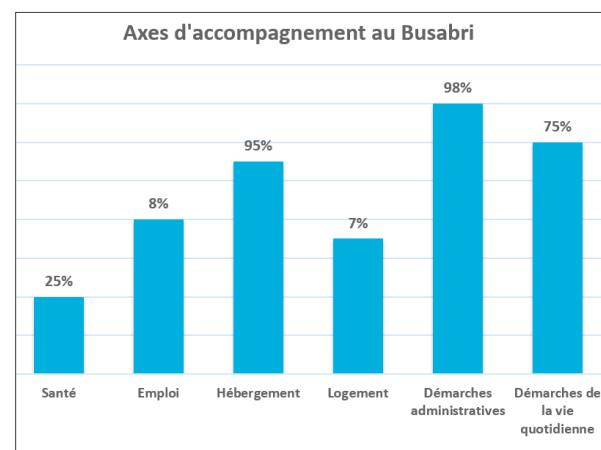
84 personnes accompagnées

2 personnes en logement

disposaient d'un accompagnement social global, 13 personnes faisaient l'objet d'une veille particulière et 8 personnes étaient en cours de réorientation ou de passage de relai vers un accompagnement social extérieur.

En moyenne, le travailleur social a réalisé 6 entretiens par ouverture.

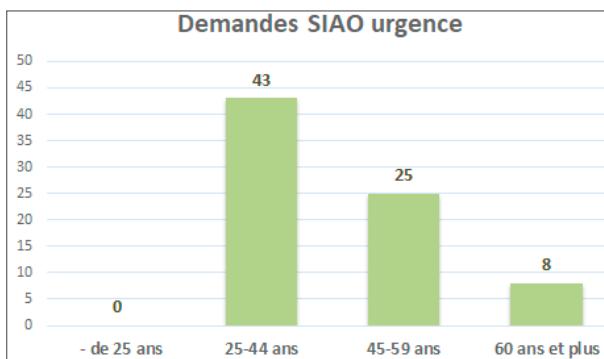
Le travailleur social a réalisé 309 demandes auprès du SIAO Urgence de Paris (SIAO UP) pour 76 personnes. Parmi ces 76 personnes, 27% d'entre elles n'étaient pas connues du SIAO. Toutefois avec la proximité du CHU Romain Rolland et des passages réguliers des Équipes mobiles d'aide du Samusocial dans le secteur, 73,7% des personnes étaient connues du 115 dont 69,7 % ayant été hébergées au moins une nuit sur le dispositif 115.



Parmi ces 76 personnes, 29,9 % soit 22 personnes ont eu au moins une proposition d'hébergement via le SIAO UP. Toutes les personnes ont accepté les propositions faites par le SIAO UP.

Les demandes auprès de notre partenaire SIAO UP représentent 12,5% de femmes isolées, 82,9% d'hommes isolés et 6,6 % de couples. Aucune demande n'a été réalisée pour des jeunes de moins de 25 ans cette année. En effet, les jeunes se présentant sur le bus spontanément sont après évaluation orientés vers des dispositifs jeunes (PSA Belleville par exemple).

Durant l'année, 34 personnes sont sorties de la file active du fait d'une perte de contact avec la personne (changement de territoire, défaut d'adhésion à l'accompagnement, etc.), d'une entrée en hébergement, d'une ré-orientation vers une autre structure d'accompagnement (hors hébergement) ou du décès de la personne (une personne).



4. PERSPECTIVES DU PROJET

Durant l'année, le Busabri s'est implanté sur un nouvel emplacement situé boulevard Edgard Quinet. Un arrêté d'autorisation spécifique de stationnement a été pris. Des travaux sur la voie publique ont permis le raccord du Busabri à un branchement électrique, améliorant les conditions d'accueil des personnes en réduisant les nuisances sonores liées au fonctionnement d'un groupe électrogène.

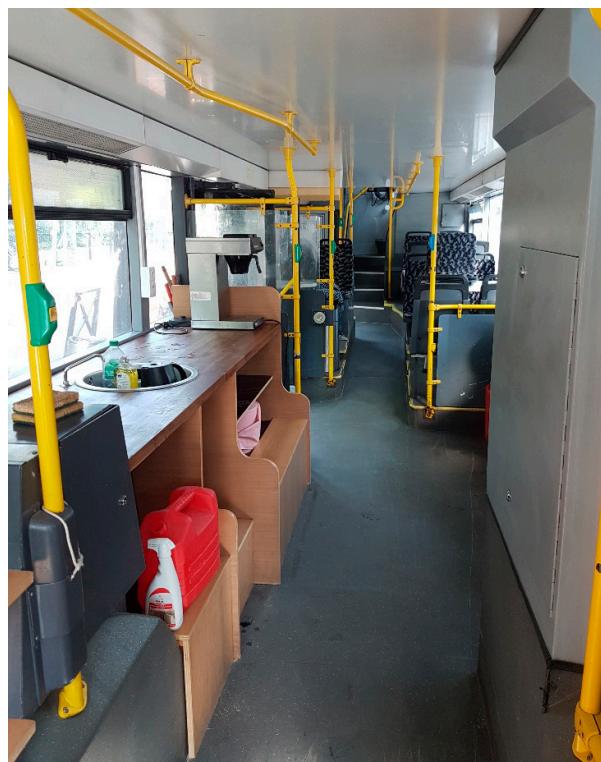
Nous envisageons pour l'année 2019 de diviser notre temps d'accueil en deux parties : un temps d'accueil inconditionnel en matinée, et un temps de rendez-vous avec le travailleur

social, d'ateliers et sorties animés par les travailleurs pairs... L'objectif est de permettre de développer nos actions autour de l'insertion par la culture, le mieux-être des personnes et de favoriser des temps d'échange et de rencontre en plus petit collectif.

5. PARTENAIRES

L'action du Busabri dans le 14^e arrondissement est financée conjointement par l'État et la Ville de Paris.

Les partenariats avec l'association Montparnasse Rencontres et Relai logement ont été renforcés, notamment pour l'accès à une domiciliation administrative. L'ESI René Cotté et l'APASO (Croix Rouge Française) permettent l'accès à des services d'hygiène ou des vestiaires. Les Restaurants Solidaires du CASVP, notamment celui situé rue des Artistes, facilitent l'accès à l'alimentation. Le partenariat avec des structures de l'insertion par l'activité économique telles que Cartons Pleins ou la Conciergerie Solidaire, porteurs du dispositif Premières Heures, permet l'accès à l'emploi. Celui-ci facilite également l'ouverture de droits pour des ressortissants européens.



CHANTIER D'INSERTION TRAVAILLEURS PAIRS

Le chantier d'insertion - travailleurs pairs s'adresse à des personnes ayant vécu des situations de grande précarité liées à une expérience de vie à la rue ou en bidonville. La durée du chantier d'insertion (12 mois) permet une remobilisation des personnes grâce à une utilisation de leur expérience de vie, à destination de personnes connaissant aujourd'hui cette même situation. Les travailleurs pairs apportent leur regard aux travailleurs sociaux, institutions et personnes accompagnées. Parallèlement les travailleurs pairs reprennent confiance en eux et élaborent un projet d'insertion durable. L'utilisation de l'expérience de vie a donc pour but d'inverser le stigmate vécu au préalable par les travailleurs pairs.

1. OBJECTIFS DE LA MISSION

Objectif général : remobiliser les personnes issues de la rue ou des bidonvilles dont l'expérience de vie est un frein à leur insertion ou réinsertion socio-professionnelle.

Objectifs spécifiques :

- Accompagner et former les salariés dans leurs parcours d'insertion professionnelle ;
- Participer à l'accompagnement social des personnes vulnérables vivant à la rue ou en bidonville ;
- Faire évoluer les pratiques du travail social et des institutions à travers un croisement des savoirs et des expériences.

2. MOYENS

Avec la réduction du nombre de salariés en insertion sur le chantier (passage de 20 à 15) durant le premier semestre, l'équipe est actuellement composée d'un CIP (1ETP), d'un encadrant technique (1ETP) et d'une cheffe de service (0,3 ETP).

Un déménagement des bureaux est prévu courant 2019 dans le 14^e arrondissement.

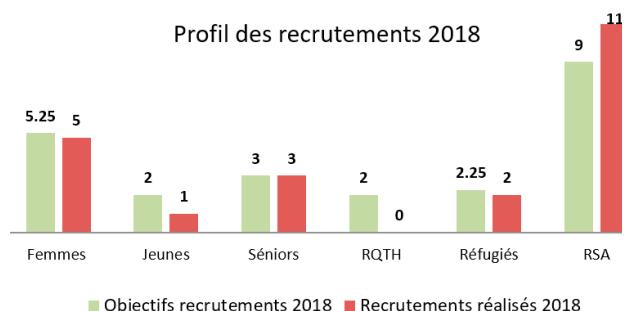
3. ACTIONS ET BILAN

Les travailleurs pairs sont en rupture d'emploi depuis de nombreuses années et certains n'ont jamais été en situation d'emploi salarié. Il s'agit d'acquérir ou de ré-acquérir les codes nécessaires à leur employabilité (respect des règles et consignes, horaires de travail, travail en équipe...). Les principales difficultés sociales qu'ils rencontrent sont l'accès au logement, l'accès à la santé et l'isolement social. Sous la responsabilité de l'encadrant technique, les travailleurs pairs ont réalisé les missions suivantes :

Mission veille sociale :

- Aller à la rencontre des personnes dans la rue en réalisant

Profil des recrutements 2018



■ Objectifs recrutements 2018 ■ Recrutements réalisés 2018

des maraudes (la création du lien de confiance permettent des orientations vers le Busabri ou d'autres dispositifs) ;

- Accueillir les personnes au Busabri ;
- Accompagner physiquement les personnes en lien avec le travailleur social lors de démarches administratives (CAF, Trésor Public, CPAM, PMI, hôpital, accueils de jour, LHSS, etc.) ;
- Organiser l'espace : préparer les différents espaces, nettoyer le lieu et gérer les stocks et l'approvisionnement. Les travailleurs pairs sont également intervenus, en lien avec les travailleurs sociaux, sur le périphérique parisien.

ENCADREMENT TECHNIQUE

L'encadrement technique est assuré par un professionnel. Il vise à soutenir au quotidien les salariés dans leurs missions. Les moyens d'action sont nombreux : démarche éducative d'écoute, conseils, développement de compétences et de connaissances, soutien et évaluation des difficultés, valorisation des savoir-faire et des savoir-être sur site. Il s'agit, au travers de différents temps (temps d'accueil, encadrement technique collectif en réunions ou lors d'entretiens individuels) de permettre une levée des freins à l'employabilité des salariés en insertion.

FORMATIONS INTERNES

Les formations sont assurées par les salariés permanents - encadrant technique, CIP et cheffe de service, ainsi que par des partenaires extérieurs - sur les thématiques suivantes :

- Travail pair : origine et analyse de cette pratique en France et à l'étranger ;
- Positionnement professionnel et connaissance des publics; transmissions écrites et orales, outils de communication ;
- Fonctionnement des administrations, système électoral, citoyenneté, droits de l'Homme, droits des minorités, accès aux droits (santé, famille, logement, droit des étrangers, etc.) ;
- Hébergement et logement : dispositifs, acteurs et fonctionnement ;
- Séminaire de présentation des dispositifs de veille sociale.

FORMATIONS EXTERNES

L'organisation des formations externes est réalisée avec le soutien du FLES de Paris qui accompagne le chantier d'insertion tout au long des actions.

L'UNIFAF et le FLES de Paris sont les deux financeurs des formations réalisées en 2018.

Communication et Médiation : formation par l'IRTS de Montrouge – Neuilly-sur-Marne

- Durée : 48 heures par personne de septembre à novembre
Contenu :

- Socialisation, intégration, exclusion sociale ;
- La relation comme support au travail d'accompagnement ;
- Le positionnement professionnel ;
- La logique de projet dans le travail d'accompagnement ;
- Les bases du travail en équipe et l'évaluation ;

Objectifs : permettre aux stagiaires de :

- Identifier leur place et fonction en tant que professionnel, en complémentarité avec les intervenants et en lien avec le public accompagné ;
- Maîtriser l'environnement institutionnel et notamment les dispositifs AHI (référentiel des prestations Accueil Hébergement Insertion) ;
- Agir en soutien auprès des équipes de travailleurs sociaux, intégrer progressivement les équipes sociales.

Prévention et secours civiques de niveau 1 : formation assurée par le Centre Français de Secourisme.

Initiation à l'informatique : formation assurée par Emploi Services et Formation

- 21 heures de formation entre novembre et décembre ;
- À destination de 11 salariés.

Savoirs de Base : formation assurée par Upromi

- 84 heures de formation de septembre à décembre ;
- À destination de 8 salariés ;
- Passage du DILF ou du DELF en fin de formation.

ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement individuel professionnel se décline en phases de diagnostic et de bilan de compétences puis en construction d'un projet professionnel (emploi, formation ou soin). L'ensemble des salariés recrutés durant l'année 2018 a bénéficié de conseils sur les techniques de recherche d'emploi (utilisation du site de Pôle Emploi, moteurs de recherches, étude du bassin d'emploi, etc.) et d'un accompagnement vers la construction d'un projet professionnel.

Immersions et PMSMP (périodes de mise en situation en milieu professionnel) :

- pour un salarié sur poste d'agent d'accueil au sein même de l'association ;
- pour une salariée sur poste d'agent d'accueil dans une autre association ;
- pour une salariée sur poste d'employé de libre-service/caissier au sein d'un magasin de proximité.

Accompagnement collectif :

- Visite de la Cité des Métiers ;
- Techniques de recherche d'emploi (TRE) ;
- Participation au forum « Paris pour l'emploi ».

Sorties vers l'emploi :

- 12 sorties ;
- 7 sorties vers l'emploi ont été réalisées en 2018, soit 58% de sorties dynamiques ;
- Parmi ces 7 sorties, 5 sont des emplois de transition et 2 des sorties positives.

Les domaines d'insertion pour l'année 2018 sont l'accueil social et les espaces verts.

FONCTIONNEMENT ET ÉVALUATION DE L'ACTION

Le chantier d'insertion est évalué deux fois par an lors de comités de pilotage réunissant l'ensemble des partenaires financiers. Parallèlement, deux comités de suivi ont été organisés en 2018. Des synthèses avec les travailleurs sociaux et travailleurs pairs ont été organisées lorsque ces situations n'avaient pas pu être abordées en comité de suivi.

EN 2018

15 salariés en insertion

12 sorties

7 sorties positives



HÉBERGEMENT - LOGEMENT

CENTRE D'HÉBERGEMENT VÉSALE
CENTRE D'HÉBERGEMENT GRANCEY
CHAP ACCUEIL FAMILLES
ACCOMPAGNEMENT VERS ET DANS LE
LOGEMENT

CENTRE D'HÉBERGEMENT VÉSALE

Le centre d'hébergement de stabilisation de Vésale accueille de manière inconditionnelle des personnes orientées par le SIAO, vivant à la rue, et souhaitant se poser et se reconstruire dans une durée illimitée. L'accompagnement proposé a pour objectifs la responsabilisation et l'autonomie des personnes.

1. CONTEXTE

L'accompagnement social de la personne repose sur une approche globale pouvant faire appel à des partenaires selon les besoins et les spécificités propres à chacun. L'équipe socio-éducative soutient, oriente et accompagne les personnes dans leurs projets, notamment l'accès au logement autonome.

Cette résidence propose :

- Des chambres individuelles (capacité de 39 places) ;
- Accueil individuel ou en couple ;
- Accessibilité 24h/24 ;
- Possibilité d'accueillir des animaux ;
- Participation à la vie collective du centre (cuisine et entretien des locaux) ;
- Possibilité d'accueillir des invités la journée et la nuit ;
- Une équipe socio-éducative à l'écoute ;
- Une charte régie par les résidents.

2. MOYENS

L'équipe du centre comprend un chef de service, deux travailleurs sociaux, quatre agents d'accueil. Elle est soutenue par un agent logistique.

3. ACTIONS ET BILAN

Sur l'exercice 2018, l'accompagnement des personnes a été marqué par une forte mobilisation autour de la question de la santé par le fait qu'une majeure partie de la population accueillie était vieillissante, avec une moyenne d'âge supérieure à 50 ans. D'où l'apparition de pathologies spécifiques aux personnes usées par un long parcours d'errance et conséquentes d'addictions lourdes. Plusieurs situations ont nécessité des suivis hospitaliers et l'intervention d'un suivi médical à domicile assuré par des infirmières en libéral. Aujourd'hui, seule une intervenante médicale continue d'intervenir pour assurer la gestion d'un pilulier. Démonstration que les longs protocoles de soins engagés ont été performants et bénéfiques aux usagers concernés.

Presque la majorité des usagers a pu accéder au droit commun. Près de 70% des personnes accueillies a plus de 45

ans. La majorité est sans emploi, bénéficiaire des minimas sociaux. Leur cursus scolaire est très faible, ceux de niveau V présentent des pathologies mentales et sont allocataires soit de l'ASPA ou reconnus AH ; la majorité est très éloignée de l'emploi avec peu d'expériences professionnelles. Leur état de santé comme leurs addictions rendent presque impossible un retour classique vers l'emploi. Certains ayant révélé une pathologie relevant du handicap ont pu bénéficier de l'AAH. Dans le contexte économique actuel il est évident que le cumul de leurs handicaps reste un frein à l'insertion ou la ré-insertion par l'emploi.

Nb de places installées	39
dont nb de places ALT	11
Nb de nuitées réalisées	15782
Nb de personnes hébergées	44
dont moins de 3 ans	0
dont entre 3 et 17 ans	0
dont entre 18 et 24 ans	1
dont entre 25 et 59 ans	33
dont 60 ans et plus	10
Nb de ménages	5
Nb de sorties	6
inférieurs à 8 jours	0
entre 8 jours et 6 mois	0
supérieurs à 6 mois	6
Cumul des durées de séjours	en jours
	15782
	en mois
	518



20 personnes présentent des pathologies addictives lourdes (alcool, poly-toxicomanies...), 17 des problèmes d'ordre médical, plusieurs de santé mentale nécessitant un accompagnement approprié en lien avec des CMP et autres secteurs de la santé mentale, mais dont certains sont encore dans le déni et le refus de prise en charge.

62% des personnes accueillies ont plus de 5 ans de vie à la rue dont 42% plus de 10 ans. Il est évident que le processus de ré-insertion sera d'autant plus long. Le temps de déconstruction est d'autant ralenti avant d'envisager celui de la reconstruction. Aujourd'hui, face au cumul de leurs problématiques auquel s'agrège celui de l'âge, nous sommes plus dans la gestion de problématiques que dans celui d'une résolution. Malgré tout, deux usagers ont trouvé une solution de relogement autonome adapté par le biais du logement social. Les relogements plus complexes ont nécessité un accompagnement spécifique pour que les relais de secteur soient effectifs.

Actions extérieures	47
Visites domiciles	607
Entretiens bureau	995
Accompagnements physiques	28
Actions sur le collectif	150
Nb d'actions collectives	38

L'adhésion à notre charte, ersatz d'un règlement intérieur, est conditionnel de leur maintien au sein de la structure d'hébergement renforce et illustre leur refus de retourner vivre à la rue. Respect des règles implique souvent respect des cadres législatifs qui régissent notre société en les autorisant à mieux intégrer la société en tant que citoyen responsable et autonome.

Temps de rue antérieur à l'admission

-1 an	1 à 3 ans	3 à 5 ans	6 à 10 ans	+10 ans
8%	15%	15%	20%	42%

Niveau d'études

I	II	III	IV	V
5%	10%	25%	28%	32%

44 situations suivies en 2018. Hormis 2 personnes hors UE, toutes les personnes ont accédé au droit commun et ont eu accès aux différents régimes de santé ou renouvelé leurs droits ; presque la totalité a une pièce d'identité (CNI, passeport, titre de séjour) et 5 ont accédé à un emploi (3 CDD, 1 CDI, 1 en indépendant), 1 à une formation qualifiante. Tous les résidents des structures et des appartements sont à jour dans leurs démarches, 18 ont obtenu ou déposé un DALO et 15 ont une demande d'orientation.

Concernant les sorties : 2 relogements dans le parc social (SA HLM) grâce à notre service de l'AVDL, une rupture de contrat pour violence et deux décès. 1 personne résidente sur Vésale a été orientée en appartement de type studio.

EN 2018

- 44 personnes hébergées**
- 3 sorties vers le logement**
- 2 personnes décédées**

LA VIE AU SEIN DU CENTRE D'HÉBERGEMENT

Les activités collectives comprennent l'organisation de jeux de société, les différentes collectes alimentaires, les plénières mensuelles, le grand ménage annuel et l'atelier fresque hebdomadaire assuré par deux bénévoles.

La réunion plénière mensuelle invite les personnes accueillies à régler les fonctionnements de la vie collective, à les informer de la vie de l'association et de ses actions. Les décisions sont prises collégialement, à la majorité, avec les membres de l'équipe et certains du conseil d'administration.

4. PARTENAIRES ET PERSPECTIVES

La convention avec la Banque Alimentaire a été reconduite. Son objectif est de pouvoir organiser chaque année une collecte ainsi que de nous approvisionner chaque semaine en produits frais, laitages et viandes au bénéfice d'une

Problématiques	Nb de situations à l'origine	Nb de situations traitées	Observation
Addictions lourdes	20	5	Alcool, poly-toxicomanie
Santé	17	15	Bilans, traitement, prise en charge des pathologies, suivis hospitaliers
Psy	8	4	Suivi en CMP, SMES, libéral...
Emploi	2	5	CDD, CDI...
Formation	0	1	Cours alphabétisation et linguistique, CASES, maître-chien...
Membres CEE sans droit	0	0	Formation, emploi, Service Civique
Sans titre de séjour	2	2	Cartes obtenues ou démarches en cours
Impôts	25	33	33 dossiers instruits, actualisés, réglés
Instructions de DLS	33	43	DLS, renouvellement...
Accès au droit commun	6 sans droits	4	CMU, CMUC, AME, RSA, AAH, ASS...
DALO	18	18	

meilleure alimentation pour les usagers de nos structures d'hébergement.

Nous n'avons pas de convention officielle signée avec des partenaires institutionnels mais un partenariat plus officieux avec les acteurs de proximités surtout dans le champ médical, pharmacies, médecins, laboratoires, dispensaires, CMP, CSAPA, etc.

Projet d'avenir:

- Développer notre partenariat avec des structures d'hébergement de personnes vieillissantes ;
- Renforcer l'action en matière d'accompagnement sur les addictions, et redynamiser le collectif autour d'animations susceptibles de fédérer l'ensemble des résidents.

5. CONCLUSION

L'accompagnement lourd en terme de santé ou administratif et les deux obsèques ont fragilisé l'équilibre du collectif. Malgré la forte implication et mobilisation de l'équipe force est de constater un ralentissement dans la résolution de

certaines situations plus complexes.

Malgré ce contexte l'équipe a suivi 44 situations sur une capacité d'accueil du centre de 39 places dont 5 nouvelles admissions.

Si certaines personnes ont vu leur situation évoluer favorablement, notamment en matière de santé, d'accès aux droits, une partie est plutôt dans une phase de stabilisation voire de stagnation, quant à certaines en régression par le fait de leurs problématiques et l'absence de visions prospectives dynamisantes dues à leur âge avancé.

La priorité doit être mise à une ré-organisation du travail, plus adaptée à la vie collective pour relancer sa dynamique aussi par une réappropriation des espaces collectifs.

CENTRE D'HÉBERGEMENT GRANCEY

Le centre d'hébergement de stabilisation Grancey propose un accueil 24h/24 à des publics sans solution d'hébergement et de logement, orientés par le SIAO75. Adossé à un contrat de séjour d'une durée de six mois renouvelable, l'accueil en stabilisation permet un accompagnement socio-éducatif favorisant l'émergence puis la construction d'un projet de vie, soucieux des besoins et du rythme de chaque personne. Il a une capacité de 29 places.

1. CONTEXTE

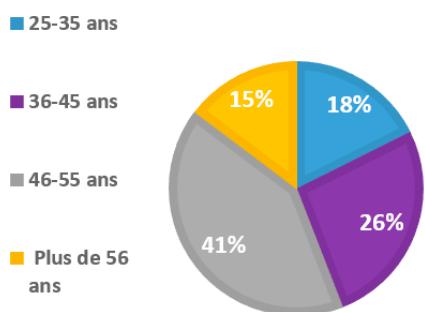
Le centre accueille d'abord 13 personnes, isolées ou en couple avec ou sans animaux au sein d'une structure collective. En juillet 2017, le dispositif se développe pour accueillir 11 nouvelles personnes au sein de quatre appartements partagés dans les communes de Chatillon et de Clamart.

Enfin, en mai 2018, 2 autres appartements en diffus situés dans le sud parisien ont permis l'accueil de 6 nouvelles personnes supplémentaires, portant à 29 places la capacité d'hébergement.

VALEURS ET PRINCIPES DE L'ACTION

Ancrée dans les fondements de l'association, l'action s'appuie sur la charte et les règles de vie co-construites par les personnes accueillies, professionnels et membres du conseil d'administration, réactualisée en mars 2015. Le respect de la vie privée des résidents et leur responsabilisation sont les deux maillons nécessaires à un travail de soutien à l'autonomie et d'aide à l'accès et à la préservation des droits de chacun.

RÉPARTITION DES RÉSIDENTS SELON LEUR ÂGE EN 2018



2. MOYENS

- 1 directeur-adjoint ;
- 1 coordinatrice ;
- 1 travailleur socialement ;
- 3 agents d'accueil.

L'équipe est en lien avec 1 responsable logistique, 1 agent logistique, 1 chauffeur et soutenue par l'équipe transversale.

Juin 2017	Juillet 2017			Mai 2018
12 chambres en structure collective	+ 4 appartements en diffus			+ 2 appartements
Chambres individuelles	2 T2	1 T3	1 T4	2 T3
	Chambres individuelles en cohabitation			Collectif et diffus
12 personnes	4 personnes	3 personnes	4 personnes	29 personnes
10 isolées et 1 couple	1 couple et 2 femmes	3 hommes	4 femmes	
2 animaux		1 animal		3 animaux

MOYENS MATERIELS

ESPACES	FONCTION	TEMPORALITÉ
CENTRE COLLECTIF AU 1 RUE DE GRANCEY PARIS 14^E		
cuisine partagée	préparation des repas des résidents	quotidienne
	utilisation collective et ateliers cuisine	hebdomadaire et lors d'événements
salle collective	accès à internet détente, rencontre restauration	quotidienne repas hebdomadaire petit-déjeuner mensuel, événements
bureau d'accueil	permanence d'accueil retrait du courrier entretiens éducatifs	en journée et chaque nuit
chambres des résident.es	lieux de vie aller-vers les résidents dans le cadre de visites à domicile (VAD)	quotidienne
BUREAU DE L'ÉQUIPE SOCIO-ÉDUCATIVE AU 3 RUE DE COULMIERS PARIS 14^E		
bureau d'entretien	mise en œuvre du projet personnalisé accompagnement socio-éducatif	quinzaine en fonction des besoins
salle de réunion	réunions et synthèses des personnes rencontres partenariales ateliers éducatifs	hebdomadaire en fonction des besoins
6 APPARTEMENTS À CHATILLON, CLAMART ET PARIS		
cuisine partagée	préparation des repas lieu de rencontre collectif lors des VAD	quotidienne hebdomadaire
chambres des résidents	lieux de vie aller-vers les résidents dans le cadre de VAD	quotidienne hebdomadaire
UN VÉHICULE DE L'ASSOCIATION		

3. ACTIONS ET BILAN

a) Interventions et missions de l'équipe :

- Observer une présence active en « allant-vers » les personnes les plus vulnérables et en restant disponible aux besoins identifiés malgré l'isolement ;
- Accompagner au quotidien en « faisant-avec » : accompagner physiquement certains résidents à des rendez-vous ;
- Proposer une médiation entre les personnes accueillies

et les partenaires ou institutions, entre les résidents eux-mêmes.

b) Renforcement des actions collectives.

Elles aident à la remobilisation des personnes, à la reprise de confiance et d'estime de soi en reprenant place progressivement au sein d'un groupe.

Ainsi, nous avons pu mettre en place un partenariat avec Cultures du cœur de Paris qui propose un large choix de

sorties culturelles. Par le biais de permanences, à raison de deux fois par mois, les personnes ont la possibilité de s'inscrire et de bénéficier de places de spectacles auxquelles elles peuvent se rendre seules ou accompagnées.

Les repas collectifs hebdomadaires sont également des temps forts de l'institution. Ils s'articulent autour d'un dîner par semaine et de deux petits déjeuners par mois,

le samedi.Une journée à la mer en juillet en collaboration avec le CHAP Accueil Familles a été une belle réussite et ouvre une réflexion sur la pertinence de ce type d'actions.

Le net accroissement de l'activité courant 2017 de Grancey s'est poursuivi avec l'accueil de 7 nouvelles personnes en 2018.

Le peuplement des appartements a favorisé de nouvelles méthodes de travail par le biais de visites à domicile régulières, de temps organisés autour du savoir-habiter ainsi que la prise en compte de cas singuliers.

Nb de places installées	29
dont nb de places ALT	0
Activités d'hébergement permanent : Nb de nuitées réalisées	10585
Nb de personnes hébergées	34
dont moins de 3 ans	0
dont entre 3 et 17 ans	0
dont entre 18 et 24 ans	0
dont entre 25 et 59 ans	33
dont 60 ans et plus	1
Nb de ménages	3
Nb de sorties	5
inférieurs à 8 jours	0
entre 8 jours et 6 mois	0
supérieurs à 6 mois	5
Cumul des durées de séjours	12410
en jours	
en mois	408

EN 2018

34 personnes hébergées

38% de femmes et 62% d'hommes

3 sorties en résidence sociale

2 sorties en pension de famille

Le public accueilli sur les appartements est davantage issu de l'immigration, de parcours migratoires lourds couplés à une intégration plus ou moins récente. L'absence de logement, de formation ou d'emploi est au cœur de l'accompagnement. La majorité des personnes accueillies sur le centre mais également sur les appartements demeure toujours particulièrement fragilisée. Les souffrances psychiques et somatiques sont prégnantes et réclament un réel accompagnement de proximité. La prise en compte très individualisée de leur problématique est alors indispensable pour tenter de contrer les freins rencontrés pour l'accès au droit commun, au logement ainsi qu'à l'insertion économique.

4. PERSPECTIVES DU PROJET

L'accroissement de l'activité de Grancey avec l'apparition du dispositif « appartements partagés » a aujourd'hui un an.

L'année 2019 devrait permettre une évaluation qualitative du projet afin de réajuster ce dernier et de permettre une meilleure prise en charge des personnes. Un travail d'écriture sur les méthodes de travail favoriserait la capitalisation de notre expérience.

Enfin, il pourrait être envisagé des temps de permanence au sein du centre d'hébergement pour améliorer la qualité du travail pour les personnes les plus fragilisées.

5. PARTENAIRES

Banque alimentaire, Marché solidaire du 14^e.

Institutionnels : DRIHL, SIAO, OFII, DASES, Pôle Emploi, CPAM, CAF, UDAF, SPIP, l'œuvre Falret, Caisse de retraite.

Liés à l'accompagnement social : Agora Emmaüs service RSA, SMES, ACINA, Itinérances Aurore, La maison dans la rue, association Charonne.

Liés à l'accompagnement socio-professionnel : Carpe Diem, Travail au Clair, La Clairière, ARES, Solycycle, Carton plein, La Cloche, Cap Emploi, Secours Emploi.

Liés à la santé : Docteur Lucas, Centre santé dentaire Austerlitz, CAP14, SMES, CMP du 14^e, 15^e, 18^e, CPOA, La

Corde Raide.

Accès à la culture : Cultures du cœur Paris.

Liés à l'accès au logement : AVDL75 en interne, AVDL92, La Rose Des Vents.

ACCOMPAGNEMENT	Réalisés en 2018	Actifs en 2018
ADMINISTRATIF		
Changement d'adresse	9	--
Dossiers CAF, AAH, aide financière	22	--
Couverture maladie (CMU, régime général...)	16	29
Impôts	12	29
VIE SOCIALE		
Visites à domicile	324	--
Temps collectifs	52	--
SANTÉ		
Lien SMES/EMPP/CMP	11	8
Orientation médecin traitant	5	18
Orientation/suivi dentiste	3	3
Soins spécialisés	9	8
LOGEMENT		
Première demande de logement social	5	5
Renouvellement DLS	19	26
DALO	12	20
FSL	2	2
Orientation AVDL	2	2
EMPLOI ET FORMATION		
Inscription ou ré-inscription Pôle Emploi	19	11
Accompagnement professionnel	21	18
Accès à l'emploi	12	10
Accès à la formation	4	4
AUTRES		
Justice	2	2
Solidarité transport	20	26
Curatelle/tutelle	1	4
Préfecture	4	6

CHAP ACCUEIL FAMILLES

Le centre d'hébergement d'urgence en ALternative à l'HÔtel (CHU ALTHO) - maintient son engagement auprès des familles accueillies dans le cadre du Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD), orientées via le SIAO 92. Ce centre d'hébergement en appartements partagés (CHAP) a atteint sa capacité d'accueil de 94 places d'hébergement pour laquelle il a obtenu l'accord en 2017, soit une augmentation de 147% depuis 2015.

1. OBJECTIFS

Le CHAP a pour finalité l'accès au logement autonome des familles accueillies et poursuit ses objectifs initiaux :

- Proposer un hébergement stable au sein d'appartements situés dans le diffus, dans des conditions dignes et proches de l'habitat normé ;
- Défendre les droits des personnes, mettre en œuvre un accompagnement social global répondant aux besoins de chacun, dans le respect de tous ;
- Favoriser l'autonomie des ménages en vue d'une intégration durable dans le futur logement.

2. MOYENS

Les locaux

Le CHAP dispose d'un bureau d'accueil situé dans le 14e arrondissement de Paris, destiné aux rendez-vous administratifs et aux ateliers collectifs.

Les appartements

Le CHAP est locataire en titre de 19 appartements situés dans le département des Hauts-de-Seine, dont 5 ont été ouverts au cours de l'année.

TYPOLOGIE DES APPARTEMENTS		
Parc social 14	12 T3	11 appartements individuels
Parc privé 5	7 T4	8 appartements partagés
7 villes	1 Bagneux, 7 Chatillon, 1 Chaville, 4 Clamart, 1 Courbevoie, 1 Puteaux, 4 Fontenay-aux-Roses	

EN 2018

94 places d'hébergement

19 appartements

33 familles accueillies

44 adultes et 64 enfants

8 ménages sortis vers le logement

L'équipe du CHAP

Trois intervenantes sociales composent l'équipe :

- 1 Coordinatrice
- 1 Conseillère en économie sociale et familiale
- 1 Educatrice spécialisée

Elles collaborent étroitement avec l'équipe logistique. Elles participent à l'aménagement, l'entretien, le suivi technique des appartements. Elles s'impliquent physiquement lors des sorties d'hôtels et des déménagements pour venir en soutien aux familles.

L'équipe travaille en concertation avec celle de Vésale pour la distribution de colis alimentaires. Elle peut être amenée à solliciter le soutien des travailleurs pairs et des jeunes volontaires en Service Civique pour les déménagements et les animations collectives.

Elle assure des astreintes, la nuit et le week-end, en lien avec les responsables de l'association. L'équipe a accueilli un collégien en classe de troisième, dans le cadre d'un stage d'une semaine d'observation.

MISSIONS DES INTERVENANTES SOCIALES

Trois axes d'intervention sous-tendent son action.

L'accueil individualisé, l'aller vers et le faire ensemble

En amont de l'admission, une rencontre est organisée avec la famille sur le futur lieu d'hébergement. Sont alors présentées les conditions d'accueil et de fonctionnement au sein du CHAP. Il aide à trouver les réponses aux interrogations, à se projeter, à accepter plus aisément l'orientation qui s'impose, par défaut d'un véritable choix. L'équipe veille à proposer un accueil au sein d'appartements avec chambres personnelles adaptées en nombre à la composition familiale de chaque famille.

L'accompagnement réalisé se veut individualisé. Il s'adapte aux besoins de chacun dans un souci de co-construction et d'autonomisation, et pour ce faire s'appuie sur les compétences et savoir-faire des personnes accueillies.

L'hébergement

Le CHU ALTHO propose une « expérience de l'habiter », l'usage et l'entretien des appartements en toute autonomie. Il se veut être un temps passerelle dans l'attente d'une solution de logement durable, rythmé par un contrat de séjour de trois mois, reconductible, sans limite de temps de la prise en charge.

L'accès au logement

Il est le fil rouge et l'objectif premier de l'accompagnement et des actions mises en œuvre au sein du CHAP :

« Pouvoir-louer » : accompagner chacun dans l'accès aux droits, l'obtention de ressources, d'un emploi afin de remplir les critères d'attribution d'un logement autonome ;

« Savoir-louer » : aider les familles à stabiliser leur situation économique, à assumer financièrement leur futur logement de manière durable ;

« Savoir-habiter » : favoriser l'autonomie des familles dans l'appropriation de leur logement, l'amélioration de leur cadre de vie et leur intégration dans un nouvel environnement.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET ÉDUCATIF

L'accompagnement s'appuie sur l'alternance de visites à domicile hebdomadaires, d'entretiens individuels, d'échanges téléphoniques et d'accompagnements physiques.

Des entretiens individuels ou collectifs sont organisés au domicile des familles. Ils peuvent prendre également la forme d'ateliers. Des médiations sont entreprises entre familles vivant en co-hébergement ou auprès du voisinage pour veiller au bon vivre-ensemble, aux respects des règles de vie et du fonctionnement du centre.

L'équipe organise des temps d'animation et de rencontre

collective mais également des sorties extérieures. Des ateliers collectifs sont organisés pour aborder plus spécifiquement les questions liées au logement.

Animations collectives :

- 3 ateliers « pouvoir-louer, savoir louer et savoir habiter » ;
- 4 ateliers « prévention des risques domestiques » ;
- 1 journée à la plage ;
- 2 sorties culturelles (aquarium et cirque) ;
- 1 temps fort : fête de Noël ;

À cela s'ajoute, des ateliers au domicile par appartement, des mises en situation pratiques avec les adultes et les enfants, des médiations, des activités de loisirs, de l'aide aux devoirs, des repas collectifs...

ACCOMPAGNEMENT AU SEIN DU CHAP

entretiens au bureau	visites à domicile	accompgts physiques	rencontres
412	1497	90	66

Nb de places installées	94
dont nb de places ALT	0
Activités d'hébergement temporaire:	27717
Nb de nuitées réalisées	
Nb de personnes hébergées	108
dont moins de 3 ans	9
dont entre 3 et 17 ans	55
dont entre 18 et 24 ans	1
dont entre 25 et 59 ans	43
dont 60 ans et plus	0
Nb de ménages	33
Nb de sorties	8
inférieurs à 8 jours	0
entre 8 jours et 6 mois	0
supérieurs à 6 mois	8
Cumul des du- rées de séjours	
en jours	6448
en mois	212
mois en moyenne	26,5

2018 a été marquée par la précarisation des situations :

- 80% des emplois demeurent précaires ;
- 65% des contrats sont des mi-temps < 25h par semaine ;
- 50% des familles ont bénéficié d'aides financières ou alimentaires.

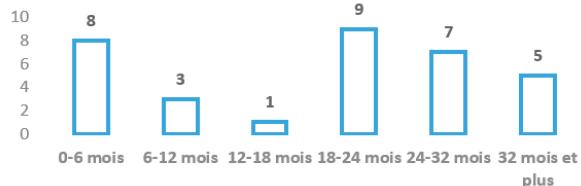
Entrées 2018

11 nouvelles admissions

Soit 37 personnes, 17 adultes et 20 enfants : 6 couples et 5 familles monoparentales.

La durée moyenne est de 19 mois, sachant que 8 familles sont présentes depuis moins de 6 mois et 5 familles sont accueillies depuis plus de 3 ans.

Durée de séjour des familles présentes au 31/12/2018



Action Logement

Demande de logement sociale : 31 familles possèdent une DLS

Siao 92 :

19 appuis Logements validés en commission

1 demande de réorientation en CHRS en cours

17 propositions logement SIAO 92, dont 10 validées en commission, 5 refus en commission, 1 en attente de réponse et 1 refus par la famille.

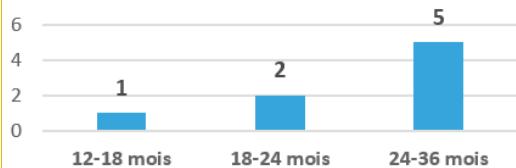
DALO : 14 dont 3 recours en TA

Sorties 2018

Le CHAP comptabilise 8 familles sortantes dans le parc locatif social

Soit : 26 personnes, 10 adultes et 16 enfants : 1 couple et 7 familles monoparentales.

Durée de séjour des familles sorties en 2018



Emploi : 9 adultes ont accédé à l'emploi
7 adultes ont changé d'emploi
7 adultes ont accédé à une formation

2018 : La précarisation des situations à l'entrée du CHAP participe à rallonger les durées de séjour : précarisation de l'emploi, absence de titre de séjour, absence de ressources,

COMPOSITION FAMILIALES		
Mère +	1 enfant	15
Mère +	2 enfants	2
Mère +	3 enfants	5
Couple +	2enfants	6
Couple +	3 enfants	1
Couple +	4 enfants	4
TOTAL		33

non-ouverture des droits, bénéficiaires des minimas sociaux, absence de mode de garde...

Les conditions d'accès à un logement pérenne dans le parc locatif social ne facilitent pas la sortie du dispositif des plus précaires.

RESSOURCES DES FAMILLES 2018

Natures des ressources	Situation à l'arrivée	Situation actuelle ou à la sortie
CDI	4	9
CDD	12	11
CESU	2	1
Intérim	0	1
ARE	0	4
Sans ressources	13	0
RSA	8	7
AHH/Pension invalidité	0	0
Prestation familiales	12	22
Formation indemnisée	3	2
Auto-entrepreneur	1	1

Services sociaux départementaux et de proximité

Espace départemental d'actions sociales (EDAS), ASE, CCAS, CAF

Autres acteurs de proximité

Administrations, services municipaux, Maisons des droits, écoles, collèges, crèches...

Réseau emploi formation

Pôle emploi, Maisons de l'emploi, association Faraide, Asec, Initiative Emploi, Carpe diem

Services de santé

Hôpitaux, centres de santé municipaux, PMI, MDPH

Réseau associatif et privé

Centres sociaux, Secours Catholique, Secours Populaire, Restos du cœur, Les Petits Chaperons Rouges, Coup d'Pouce, Banque Alimentaire, la Gafib, Croix Rouge, Crésus, les amoureux au ban public, GISTI

Logement

Sia92, Action Logement, FSL, Loca-Pass, bailleurs sociaux, gardiens d'immeubles

3. PARTENAIRES

Pour mener à bien ses missions d'accompagnement, et adapter au plus juste ses interventions aux situations individuelles de chaque famille, l'équipe s'appuie sur l'expertise et les compétences de partenaires extérieurs.

L'équipe continue de développer et de renforcer son réseau partenarial sur les 7 villes où sont hébergées les familles, sur Paris où certaines familles ont encore leurs attaches administratives, et plus largement en Île-de-France.

Pour l'attribution de ses appartements, il bénéficie du soutien des bailleurs sociaux 1001 Vies Habitat, Antin Résidence et ICF La Sablière.

ACCOMPAGNEMENT VERS ET DANS LE LOGEMENT

La mission d'accompagnement vers et dans le logement (AVDL) est un dispositif législatif instauré en 2012 pour accompagner les ménages reconnus prioritaires au logement dans le cadre de la loi de 2007 relative au droit au logement opposable (DALO). Elle a pour objectif de favoriser l'accès au et le maintien dans le logement social.

Après six années d'existence, nous arrivons au terme de la convention bi-annuelle qui avait débuté en 2017. Fin 2018, un avenant a été signé avec la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL) pour la poursuite d'un troisième exercice de la convention, et ce, pour une durée d'un an.

1. CONTEXTE

Le contexte politique actuel en ce qui concerne le logement se concentre désormais sur le projet de loi du Logement d'abord, plan quinquennal 2018-2022, qui consiste à lutter contre le sans-abrisme et à éviter la saturation des centres d'hébergement d'urgence qui ne cesse de s'accroître.

La DRIHL, au travers de la mission AVDL, a la volonté de s'inscrire dans ce projet de loi en favorisant les ménages éloignés du logement pérenne mais en capacité d'y accéder avec le soutien d'un accompagnement social adapté.

La mission AVDL a pour objectif de soutenir les ménages dans l'accès et le maintien dans le logement, dans un contexte de plus en plus tendu, où le mal-logement touche des millions de personnes. En effet, il y aurait environ 4 millions de personnes touchées par le mal-logement d'après le 24^e rapport annuel de la Fondation Abbé Pierre.

VALEURS ET PRINCIPES

La mission AVDL s'inscrit indéniablement dans la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, qui vise à accompagner les établissements et services médico-sociaux dans une recherche de qualité de l'accompagnement.

L'intervention des travailleurs sociaux de l'équipe est guidée par les valeurs de respect et de prise en compte des besoins des personnes. Cela se traduit par un accompagnement individualisé basé sur le principe de libre-adhésion et contractualisé par des engagements réciproques.

EN 2018

69 diagnostics

279 ménages accompagnés

**74 ménages bénéficiant d'un
relogement**

INTERVENTIONS ET MISSIONS

Pour rappel, la mission AVDL se déroule en deux temps :

- Un diagnostic qui permet d'évaluer les besoins des ménages en matière de logement et de difficultés socio-économiques ;
- La mise en place d'un accompagnement lorsqu'il est préconisé par le travailleur social et accepté par le ménage.

De plus, depuis octobre 2016, l'association a été missionnée, avec deux autres opérateurs parisiens, pour accompagner certains ménages en procédures d'expulsion très avancées (ayant déjà bénéficié de trois trêves hivernales). Ces ménages cumulent les difficultés et sont, pour la plupart, en situation de surendettement. L'accompagnement est long et demande une coordination fine des acteurs présents. L'enjeu est de lever les freins au relogement, d'éviter le traumatisme d'une expulsion et la précarité d'un hébergement hôtelier.

Nous avons donc poursuivi nos actions auprès de ces ménages sur l'année 2018. Ainsi, sur les dix ménages

accompagnés dans ce cadre, aucun n'a été expulsé et 5 d'entre eux ont pu être relogés.

Par ailleurs, dans le contexte du projet de loi sur le Logement d'abord, la ville de Paris et la DRIHL nous ont missionné depuis septembre 2017 en vue d'une expérimentation « de la rue au logement ». L'objectif étant de prioriser les personnes vivant à la rue et pouvant accéder au logement social, sans nécessairement passer par l'étape de l'hébergement, en accordant des points de surcotation sur leur demande de logement social.

Dans ce sens, nous avons poursuivi les diagnostics auprès de personnes sans domicile fixe. Au total, 51 personnes nous ont été orientées par le Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) et 49 diagnostics ont pu être réalisés. Les travailleurs sociaux ont préconisés 36 mesures d'accompagnement. Depuis le début de l'expérimentation, 14 personnes ont pu bénéficier d'un relogement. Au 31 décembre, 5 ont une proposition de logement en cours.

Il est à noter que 9 ménages ne bénéficient plus d'accompagnement : 3 personnes pour non-adhésion, 1 pour refus d'une proposition adaptée et 5 car ayant intégré un dispositif d'hébergement, ne relevant donc plus du cadre de l'expérimentation.

2. MOYENS

La convention signée avec la DRIHL fixe des objectifs en matière d'accompagnement pour le travailleur social. Cela se traduit par un nombre de mesures qui doit se situer entre 25 et 30 chaque mois, tout au long de l'exercice budgétaire. Chaque mesure correspond à une valeur différente : « prêt au logement » et « en attente d'une proposition » valent 0.25 ; « en cours de proposition », « relogé » et « non prêt au relogement » valent 1 mesure. Certains ménages peuvent faire l'objet d'une mesure double au vu du cumul des difficultés sociales. Depuis l'origine de la convention, le nombre moyen de mesures en cours par travailleur social est de 26.5.

Afin de mener à bien cette action, la convention prévoit que l'équipe soit composée de six travailleurs sociaux et d'une coordinatrice, de formation Conseillère en économie sociale et familiale (CESF) et Assistante de service social (ASS). En 2018, l'équipe a su remplir les objectifs fixés par la convention et accompagner au mieux les ménages.

L'accompagnement individualisé consiste à aller vers les personnes par le biais d'entretiens au sein de nos locaux, d'accompagnements physiques auprès des différents

Madame O nous a été orientée par la Préfecture de Paris dans le cadre de la prévention des expulsions. Suite à un drame familial en 2001, elle s'est vue faire face, seule, aux frais d'entretien et d'hébergement (alimentation, éducation, scolarisation, loisirs...) de ses trois petits-enfants et de sa fille. Depuis 2010, la famille vivait dans un logement de type F2 de 39.5 m² à Paris.

La perte de son emploi en 2016 a engendré une baisse de ses ressources. Cette dernière s'est donc retrouvée dans l'impossibilité d'honorer l'intégralité de son loyer, contractant ainsi des impayés locatifs. À ce titre, le propriétaire a engagé une procédure d'expulsion, entraînant la résiliation du contrat de location. Dans le but de résorber sa dette, Madame a instruit un premier dossier de surendettement. Parallèlement à cette démarche, mesurant l'importance de régler son loyer, elle a repris son paiement à hauteur de 30 % de ses ressources. Le propriétaire refusant les règlements, cela a entraîné de nouvelles dettes.

L'objectif principal de l'accompagnement avec Madame O a été de travailler, étape par étape, la construction de son projet de relogement. Dans un premier temps, elle a réalisé la difficulté d'être relogée avec l'ensemble de ses petits-enfants majeurs et a engagé des démarches afin de faire évoluer sa situation. Ces temps de réflexion et de discussion ont permis à sa fille et deux de ses petits-enfants de construire un projet de relogement dissocié du sien.

Dans un second temps, il a été question de soutenir Madame O dans ce nouveau projet avec son petit-fils étudiant. Cela a nécessité de nombreuses démarches administratives : constitution d'un second dossier de surendettement, modification de la Demande de logement social (DLS), démarches auprès du centre des impôts, etc., et ce, dans le but de lever les obstacles à son projet de relogement.

Nous avons travaillé ensemble afin de déconstruire son projet initial et construire son nouveau projet de relogement. Par ailleurs, nous avons également pris en compte les réalités auxquelles nous serons confrontées, notamment les exigences d'un bailleur. Ce travail commun a permis à la famille d'accéder à un logement autonome et de sortir de cette situation de grande précarité en décembre 2018 évitant ainsi la violence de l'expulsion.

organismes, de contacts téléphoniques et de visites à domicile. Ces dernières permettent de connaître les conditions de vie des personnes et les axes de travail à mener en terme de « savoir-habiter ». Par ailleurs, il est important de faire le lien avec les professionnels déjà mobilisés sur les situations des personnes accompagnées.

3. ACTIONS ET BILAN

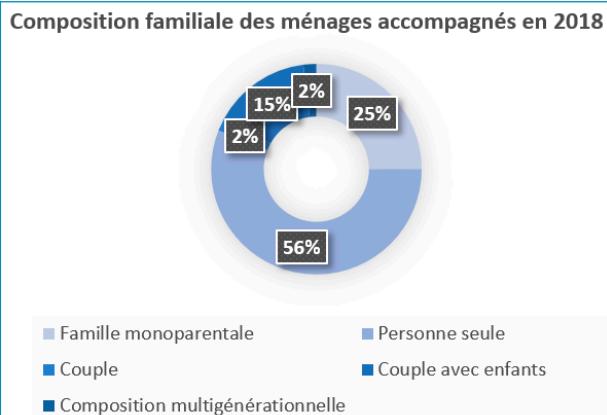
Diagnostics : 69 diagnostics ont été réalisés au cours de l'année 2018, à la demande de la DRIHL, la COMED (Commission de médiation), la CCAPEX (Commission de coordination des actions de Prévention des expulsions locatives), les bailleurs sociaux et le SIAO dans le cadre de l'expérimentation.

Accompagnements : Au cours de l'année l'équipe a accompagné 279 ménages dans le cadre d'un AVDL. Le profil des ménages n'a pas sensiblement changé par rapport à 2017.

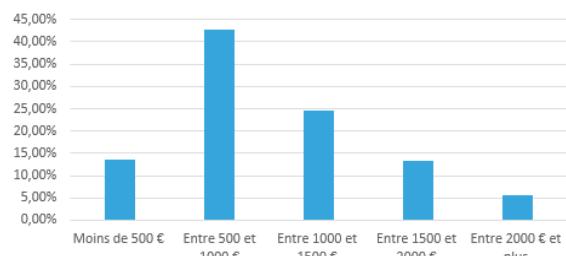
Les ressources des ménages accompagnés restent globalement faibles, ce qui freine notamment leur relogement compte tenu de la hausse des loyers. L'offre de logements dits « très sociaux » reste insuffisante par rapport à la réalité des ressources des ménages que nous accompagnons.

Au cours de l'année, 74 ménages ont pu bénéficier d'un relogement. Certaines propositions n'ont pas abouti, soit 30% d'échec. Pour autant, sur ces 30%, seulement 4,4% sont liés aux refus des familles. La majorité des échecs est à l'initiative des bailleurs lors des commissions d'attribution du logement.

Les logements proposés restent majoritairement des petites typologies. Les familles ont un délai d'attente plus important du fait de la faiblesse de l'offre de logements de grande taille.



Part des ressources moyennes des ménages accompagnés en 2018



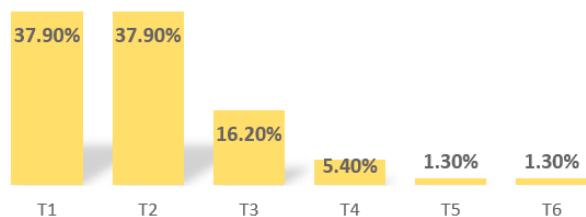
La majorité des relogements s'effectue sur Paris. En effet, 91% des ménages ont été relogés sur le territoire parisien. Seulement, 8% ont été relogés en Seine-Saint-Denis et 1% dans le département des Hauts-de-Seine. Cela s'explique par le fait que les ménages reconnus prioritaires sur Paris ne souhaitent pas ou peu être relogés en banlieue.

Les propositions sur le territoire parisien sont très disparates d'un arrondissement à l'autre puisque la majorité des relogements se font sur le 18^e, 19^e et 20^e arrondissement, où la part de logements sociaux y est plus importante.

4. PERSPECTIVES DU PROJET

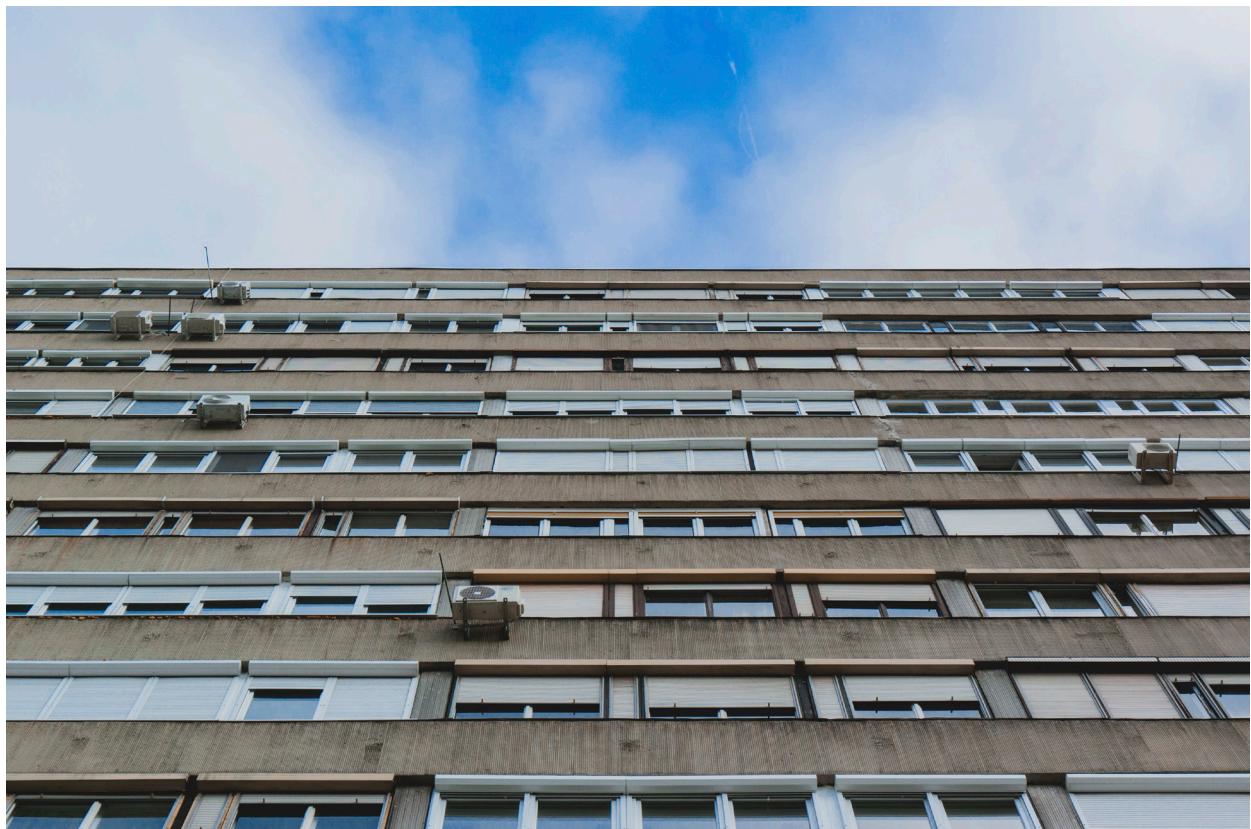
En 2018, nous avons étudié les différents besoins des personnes accompagnées et, en conséquence, avons réfléchi à diverses thématiques pour la mise en place d'ateliers collectifs (que se passe-t-il avant une proposition, pendant le relogement, après le relogement, etc.).

Part des ménages relogés en fonction des typologies de logement



Nous avons également participé à une matinée organisée par la DRIHL, afin de faire émerger des idées d'actions collectives auprès des différents opérateurs AVDL. Celle-ci a été très enrichissante et nous a permis d'affiner nos projets. Ainsi, nous avons pu préparer un planning d'actions collectives pour l'année 2019.

Au cours de l'année 2019, la DRIHL lancera un appel à candidature en faveur des ménages dont le relogement



a été reconnu prioritaire et urgent par la Commission de médiation de Paris. Fort de son expérience, l'association posera sa candidature pour être à nouveau l'un des opérateurs AVDL parisiens.

5. PARTENAIRES

Au cours de l'année, nous avons maintenu notre partenariat existant, toujours efficient, avec Action Logement, qui nous a fait régulièrement des propositions de logement, aboutissant à 21 relogements au cours de l'année. Nous avons développé le partenariat avec différents bailleurs sociaux dans le cadre du protocole, notamment avec Immobilière 3F, Elogie-Siemp, ICF La Sablière, France Habitation et Coopération et Famille. 14 ménages ont été relogés par ce biais.

Nous pouvons noter un délai de réponse raccourci dans le cadre du partenariat avec Action Logement et la généralisation des propositions faites simultanément aux sept opérateurs parisiens. Cette réalité demande encore plus de réactivité de la part des professionnels comme des

ménages accompagnés.

La mobilisation du contingent préfectoral a permis le relogement de 24 ménages et le contingent de la Région Île-de-France a été mobilisé pour 1 ménage. La Mairie de Paris a également participé au relogement de 14 ménages, principalement dans le cadre de l'expérimentation « de la rue au logement ».



RÉSORPTION DES BIDONVILLES

**ROMCIVIC
SCOLARISATION
MESNIL**

ROMCIVIC

Le rapport de la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal) de juillet 2018 recense plus de 5 357 personnes vivant en squat et bidonville réparties sur 93 sites sur le territoire francilien. Les conditions de vie sont très précaires : accès difficile à l'école pour les enfants d'âge scolaire, difficulté d'accès à l'emploi, lieux de vie insalubres dépourvus d'installations sanitaires, état de santé préoccupant, insécurité permanente provoquée par les expulsions répétées, etc., rendent ces personnes très vulnérables, en particulier les jeunes. Depuis novembre 2013, le projet Romcivic essaie de répondre à cette réalité en permettant à des jeunes issus des bidonvilles de réaliser une mission de Service Civique.

Chaque année, une vingtaine de jeunes s'engage, pendant 10 mois, pour lutter contre l'exclusion, la leur et celle des autres. Dans le cadre de leur mission d'intérêt général, les volontaires accompagnent les personnes vivant en bidonville dans l'accès au droit commun et proposent des activités ludo-éducatives aux enfants. Un accompagnement social et un suivi socio-éducatif sont proposés aux volontaires, en parallèle de leur missions d'intérêt général, afin de favoriser leur intégration dans la société.

1. OBJECTIF, PRINCIPES ET MOYENS

Objectif général : Améliorer la situation des personnes vivant en squat et bidonville en s'appuyant sur le dispositif du Service Civique :

1. Permettre l'insertion sociale et professionnelle de jeunes issus de bidonvilles en s'appuyant sur le dispositif du Service Civique
2. Soutenir les associations dans leurs actions auprès des habitants des bidonvilles
3. Lutter contre les discriminations et les préjugés à l'égard des personnes issues des bidonvilles et des personnes roms.

Principes de l'action

Le projet porte les valeurs du Service Civique : les jeunes volontaires effectuent des missions d'intérêt général afin de s'engager auprès des personnes en situation de précarité. La mixité sociale au sein de Romcivic est importante : des jeunes de toutes origines et de niveaux d'éducation s'y côtoient et travaillent en équipe.

D'autres principes spécifiques à ce projet ont été adoptés et développés :

- **Principe de pair-aidance** : des personnes qui interviennent sur le terrain ont un même vécu que les personnes concernées par l'action ;
- « **Empowerment** » : accompagner et outiller les jeunes afin de renforcer leur capacité d'agir ;
- **Encadrement socio-éducatif** : une équipe pluridisciplinaire qui accompagne les volontaires non seulement dans leurs

actions mais dans leur posture professionnelle, suivi social, accès aux droits et insertion professionnelle à l'issue du volontariat.

Principes d'intervention

Les volontaires du projet Romcivic interviennent uniquement dans les bidonvilles où il y a déjà une présence associative professionnelle ou bénévole :

- Les équipes de volontaires appuient et complètent le travail effectué par les associations et collectifs qui interviennent dans ces bidonvilles car ce sont des volontaires et non des professionnels du travail social ;
- Les volontaires sont encadrés par une équipe socio-éducative dans la mise en œuvre et le suivi de leur mission.

EN 2018

2 promotions

28 volontaires 2017-2018

22 volontaires 2018-2019

7 bidonvilles d'intervention

**515 actions réalisées sur les terrains
par la 5^e promotion**

Moyens en personnel

D'octobre 2017 à juillet l'équipe socio-éducative a été composée de :

- une cheffe de projet jusqu'en mars ;
- une intervenante sociale de janvier à mars ;
- une coordinatrice des volontaires ;
- une chargée de mission essaimage ;
- une stagiaire assistante de service sociale de février à avril ;
- un stagiaire du pôle résorption des bidonvilles est venu en renfort sur des projets d'animation de janvier à juillet.

Une conseillère en insertion professionnelle intervenant dans un autre service de l'association est venue, à raison d'une journée par semaine, soutenir l'équipe de juin à juillet. Des bénévoles sont également intervenus auprès des volontaires sur différentes actions (animation des ateliers linguistiques, animation de temps collectifs et individuels vers l'insertion professionnelle, soutien aux volontaires sur la réalisation d'émissions de radio...).

Depuis septembre, l'équipe est composée de :

- une coordinatrice de projet
- une animatrice socio-éducative
- une intervenante sociale
- une chargée de mission essaimage

Le recrutement d'une travailleuse sociale et d'une animatrice socio-éducative à partir de septembre, pour une durée de 12 mois, a permis de stabiliser l'équipe.

2. ACCOMPAGNEMENT SOCIO-ÉDUCATIF

Depuis 2013, une vingtaine de jeunes s'engagent chaque année au sein du projet Romcivic. Ils sont accueillis pour une durée de 8 à 10 mois à partir d'octobre. Tous les ans, le projet s'inscrit sur le même calendrier et fonctionne en « promotion ». Ainsi sur une année civile deux promotions se chevauchent. D'octobre 2017 à juillet, nous avons accueilli la 5^e promotion de volontaires, et en octobre la 6^e, promotion a débuté.

D'octobre 2017 à juillet, 28 jeunes ont effectué une mission au sein du projet :

- 13 filles / 15 garçons ;
- 5 volontaires français ;
- 2 volontaires bulgares ;
- 21 volontaires roumains.

Depuis octobre :

- **22 volontaires** en service civique ;
- **Période de 8 à 10 mois, 24 h par semaine, 3 fois par semaine** sur le terrain ;
- **Indemnité de 579,58€ par mois** ;
- **Statut reconnu** : carte de volontaire du Service Civique,

attestations à la fin de la mission et de paiement chaque mois, ouvrant notamment les droits à une protection sociale complète (maladie, retraite, etc.) ;

- **Formations** : les volontaires bénéficient des formations établies par l'Agence du Service Civique - formation civique et citoyenne, dont formation PSC1 dispensée par le Centre français de secourisme. Ils bénéficient également d'apprentissages adaptés aux missions spécifiques du projet, animés par des partenaires ou des membres de l'équipe.

Les volontaires en situation de précarité sont accompagnés par l'équipe éducative et en particulier par l'intervenante sociale. Les démarches sont effectuées avec les volontaires afin de les responsabiliser.

Les objectifs de cet accompagnement sont :

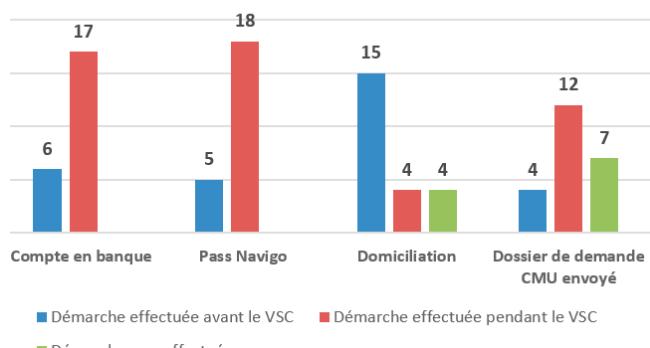
- L'ouverture des droits de base ;
- La sortie du bidonville via l'insertion par le logement et par l'emploi.

Approche ISAP/ISIC :

Mise en œuvre des deux approches d'intervention sociale : d'aide à la personne (ISAP) et d'intérêt collectif (ISIC)

Un accompagnement éducatif (travail au quotidien sur la posture professionnelle - assiduité, ponctualité, attitudes - et divers entretiens d'évaluation) est réalisé dans le but de faciliter leur insertion dans le monde du travail à l'issue du volontariat. Les méthodes de travail, les dynamiques d'équipe et les techniques d'animation favorisent la responsabilisation et l'autonomie de chacun. Elles permettent la création d'un véritable lien entre les volontaires.

Accès aux droits de base



D'octobre 2017 à juillet (cinquième promotion)

La présence d'une intervenante sociale pour trois mois au sein de l'équipe – janvier à mars – a permis de faire le point

sur la situation de chaque jeune, d'initier les démarches de base et de répondre aux situations sociales urgentes.

A l'entrée sur le dispositif chaque jeune est accompagné pour l'ouverture d'un compte en banque et l'obtention d'un Pass Navigo, si cela n'a pas déjà été effectué auparavant. Dans les premiers mois du volontariat, l'intervenante sociale travaille à l'ouverture des droits de base (domiciliation, l'obtention d'un numéro de sécurité sociale définitif et l'ouverture de droits à la CMU-C).

La sortie du bidonville via l'insertion par le logement et par l'emploi

À partir du mois de mars, dix jeunes ont été orientés et accompagnés vers une antenne de la Mission locale de Paris. En parallèle de cet accompagnement de droit commun, des ateliers collectifs de préparation à l'emploi (réalisation de CV, simulation d'entretien...) ont été animés avec le groupe de mars à juillet. Les jeunes ont également été accompagnés par l'équipe pour postuler sur des dispositifs d'insertion, participer à des réunions d'information et réaliser des entretiens de recrutement. À la fin du volontariat, deux jeunes ont intégré des ACI (ateliers et chantiers d'insertion) et signé un CDDI (contrat à durée déterminée d'insertion).

Programmes et partenaires de formation

Chaque promotion débute par deux semaines de formation initiale dispensées par l'équipe encadrante. Dans le cadre du plan de formation continue, des temps sont régulièrement organisés auprès des volontaires. Différentes thématiques sont abordées tout au long de l'année ;

- Santé et prévention en partenariat avec le Conseil départemental 93, Première Urgence Internationale, le Centre régional d'information et de prévention du sida (CRIPS), le Centre de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie Victor Segalen, un médecin généraliste, la mission vulnérabilité de l'AP-HP et l'association du Mouvement français pour le planning familial ;

- Accès aux droits et protection des personnes « vulnérables » en partenariat avec le CNDH Romeurope, La Voix des Roms et le Collectif École pour Tous ;

- Animation en partenariat avec les CEMEA Pays de La Loire;

- Atelier linguistique de français animé par des bénévoles et projet avec les étudiants en sciences de l'éducation de l'Université de Nanterre ;

- Insertion professionnelle.

3. ACTIONS

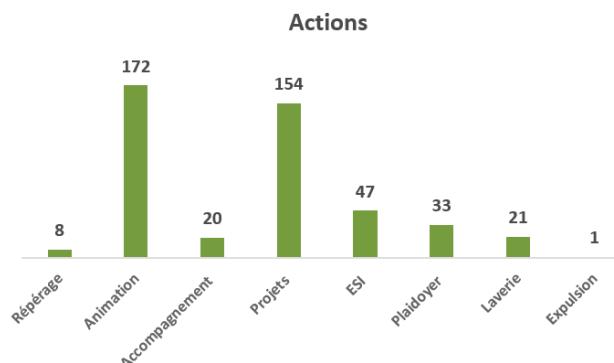
D'octobre 2017 à juillet, les volontaires sont intervenus dans 3 bidonvilles : Montreuil (93), Vitry-sur-Seine (94) et Choisy-le-Roi (94). Dans le cadre des activités menées



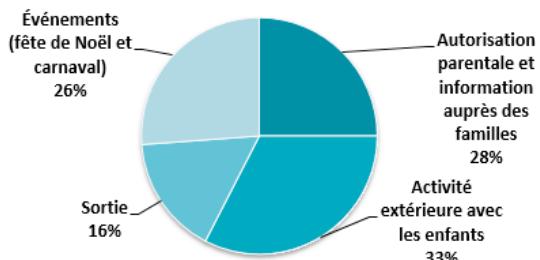
auprès de certains partenaires (La Voix des Roms, le Yag Bari, le CASNAV 92, le Master sciences de l'éducation de l'université de Nanterre et l'Espace solidarité insertion CASP-OSE) les volontaires sont intervenus sur d'autres terrains en Seine-Saint-Denis et dans les Hauts-de-Seine, mais également auprès de familles en errance sur le territoire parisien.

Les actions sur les terrains de Vitry-sur-Seine et Choisy-le-Roi se sont arrêtées suite à l'expulsion de ces deux lieux de vie en juillet et novembre.

Depuis octobre, les volontaires sont présents, trois fois par semaine, sur les terrains de Montreuil, Antony et Bondy.



Animation auprès des enfants



- Détails des actions réalisées d'octobre 2017 à juillet (cinquième promotion)

Les volontaires ont réalisé **515 actions**, soit environ **51 actions par mois**. Ils ont réalisé 172 temps d'animation sur les différents terrains d'intervention. L'animation est la seule mission réalisée en autonomie par les volontaires. Afin d'outiller et d'accompagner au mieux les jeunes dans cette mission, une semaine de formation de base en animation leur est dispensée au début du volontariat par les CEMEA Pays de la Loire, pour la troisième année consécutive.

Des temps forts ont été réalisés pour une cinquantaine d'enfants des bidonvilles: une fête de Noël et une kermesse « Le carnaval de fruit ».

- Accompagnements des personnes vivant en bidonville
Sur demande des partenaires, les volontaires effectuent des accompagnements physiques des personnes vivant en bidonville vers les structures de soins ou des services administratifs, permettant ainsi une meilleure compréhension des démarches effectuées, une meilleure observation des rendez-vous et une meilleure autonomie des personnes accompagnées.

- Espace solidarité insertion (ESI) Familles CAPS-OSE
Une journée par semaine, des volontaires viennent en soutien aux équipes de l'ESI CAPS-OSE situé dans le 10^e arrondissement de Paris. Les volontaires participent à l'accueil des familles et proposent des temps d'animation pour les enfants.

- Camion-laverie
Au cours du 1er semestre, le camion-laverie s'est rendu 21 fois sur le bidonville de Vitry-sur-Seine. Il permet d'améliorer les conditions de vie des personnes vivant en bidonville en leur offrant la possibilité, en contrepartie d'un euro, de laver son linge. Entre 8 et 10 machines peuvent être réalisées au cours d'une sortie. Les volontaires assurent le bon fonctionnement du projet en tissant un lien avec les familles.

PROJETS

D'octobre 2017 à juillet, les volontaires se sont impliqués par équipe sur différents projets :

B comme Bagou – un abécédaire filmé

Tout au long de l'année, une équipe de volontaires a participé à des ateliers de création cinématographique animés par deux réalisateurs du collectif Les Films de l'Arpenteur. Ces ateliers ont conduit à la réalisation d'un abécédaire filmé, intitulé « *B comme Bagou* ». La première projection du film a eu lieu début juin au Musée national de l'histoire de l'immigration à Paris.

Projet radio

Au cours du premier semestre, une équipe de volontaires a réalisé quatre émissions de radio. Les jeunes ont choisi les thématiques abordées, préparé et effectué les interviews et animé l'émission en français, roumain et romanes.

Syner J

Une équipe de volontaires a participé au projet Syner J porté par La Voix des Roms. Différents temps de rencontre et d'échange ont été proposés aux jeunes afin de travailler autour de l'histoire, notamment de la leur, de l'immigration, du génocide, de l'esclavage et de la ségrégation sous un angle particulier : la résistance. Une rencontre a eu lieu avec Raymond Gurême, dernier survivant de la communauté des voyageurs internés au camp de Linas-Montlhéry durant la Seconde Guerre mondiale, ainsi qu'une visite de l'exposition de Ceija Stojka à la Maison rouge à Paris, avec pour thématique la mémoire d'une artiste rom rescapée des camps.

Projet Nanterre

Dans le cadre d'un partenariat avec le master sciences de l'éducation de l'université Paris-Nanterre et le Centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (CASNAV) des Hauts-de-Seine, des volontaires et des étudiants ont travaillé à l'élaboration de « valises pédagogiques » à destination des enfants vivant en bidonville.

Camps scout

Initié en 2017, le partenariat avec les Scouts et Guides de France a été réitéré en 2018 afin de permettre à des enfants vivant en bidonville de partir en camp scout. Accompagnés par un stagiaire du pôle résorption des bidonvilles, les volontaires ont travaillé à la préparation des sessions en amont mais ont également encadré les enfants durant le séjour. Au total, une vingtaine d'enfants des bidonvilles de Stains et Montreuil a pu partir en camp durant trois jours, à Jambville (Yvelines).

Tout au long de l'année, les volontaires participent également à la vie de l'association : l'annuelle collecte nationale des banques alimentaires, le projet de distribution de radios « Restez à l'écoute !... ». Ils viennent également en soutien aux autres services si nécessaire (maraudes, déménagements du CHAP Accueil familles...).

Actions contre les discriminations à l'égard des personnes issues des bidonvilles et des personnes roms :

- **Février** : les volontaires de l'association ont participé à une rencontre avec le Général Daniel Menaouine et le directeur général de l'Agence du Service Civique dans le cadre de la consultation sur le service national universel ;
- **Juin** : participation de six volontaires aux Rencontres nationales du CNDH Romeurope à Bordeaux ;
- **Juin** : Projection du film « B comme Bagou » au Musée national de l'histoire de l'immigration ;
- **Juin** : les volontaires du projet Romcivic ainsi que ceux de la mission Scolarisation ont animé un stand sur le village associatif du festival Solidays ;
- **Octobre** : Visite de Gabriel Attal, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation Nationale, au sein de l'association afin de rencontrer et d'échanger avec les volontaires.

4. PERSPECTIVES

Essaimage

Depuis septembre 2017, une chargée de mission a été recrutée pour essaimer Romcivic dans d'autres régions de France. Les territoires sont identifiés en fonction du nombre d'habitants dans les bidonvilles, de la présence de structures avec la capacité de porter le projet et de la volonté politique, et plus particulièrement celle des Directions départementales de la cohésion sociale (DDCS) et des Directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS). Plusieurs départements identifiés ont été identifiés : Nord, Rhône, Isère, Haute-Garonne, Gironde, Bouches-du-Rhône, Hérault, Loire-Atlantique.

Rencontres et partenariats :

- plusieurs rencontres à Nantes et à Paris avec les CEMEA Pays de la Loire et d'autres partenaires associatifs (collectif local Romeurope) et institutionnels (Nantes Métropole, DDCS des Pays de la Loire) pour réfléchir sur le montage du projet ;
- participation aux deux rencontres nationales de



Romeurope à Bordeaux et à Paris ;

- déplacements à Marseille, Nantes, Lyon et Lille pour présenter Romcivic aux associations et aux DDCS ;
- participation à deux groupes de travail (discrimination et emploi) de la Dihal, établis dans le cadre de l'instruction du gouvernement du 25 janvier 2018 visant à donner une nouvelle impulsion à la résorption des campements illicites et des bidonvilles ;
- rencontre avec la Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés (DiAir) afin de présenter le projet ;

5. PARTENAIRES

ACINA ; ASET 93 ; Association Charonne - Service Bociek ;
CASNAV 92 ; CNDH Romeurope ; CRIPS ; ESI Chemin vert
CASP-OSE ; ESI-Familles - Emmaüs Solidarité ; FNASAT ;
L'école enchantée ; La mission vulnérabilité de l'AP-HP
- Mission audition ; La Voix des Roms ; Le CSAPA Victor

Segalen ; Le Collectif École pour tous ; Le service prévention du conseil départemental de Seine-Saint-Denis ; les CEMEA Pays de la Loire ; Les Films de l'Arpenteur ; Master sciences de l'éducation de l'université Paris-Nanterre ; Médecins du Monde ; Première Urgence Internationale ; Réseau des PMI de la Seine-Saint-Denis ; Rues et Cités ; Secours Catholique ; Solidarités Jean-Merlin.

Un étudiant chercheur en Master pratiques de l'interdisciplinarité dans les sciences sociales (PDI) de l'EHESS et de l'ENS a suivi le projet tout au long de l'année.



SCOLARISATION

ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARISATION

DES ENFANTS ISSUS DES BIDONVILLES

En septembre 2015, un projet d'accompagnement et de soutien à la scolarisation des enfants vivant en bidonville a été initié. Il s'est poursuivi en 2016, 2017 et 2018. L'objectif du projet est de favoriser la scolarité des enfants vivant en bidonville et de veiller à leur assiduité.

Le projet correspond au calendrier scolaire (de septembre à juin). Ainsi, sur l'année civile, deux promotions de volontaires en Service Civique se chevauchent. Pendant l'année 2017-2018, 14 jeunes ont intégré le projet. Depuis septembre, 9 volontaires ont débuté la 4^e promotion.

1. CONTEXTE

Des obstacles administratifs à l'inscription à l'école éloignent les familles vivant en bidonville du droit commun, et notamment de la scolarisation. Selon le rapport du CNDH Romeurope, en 2015, entre 8 et 12 000 enfants en âge d'être scolarisés vivent en France dans des bidonvilles, des squats ou à la rue. Le recensement national de la Dihal de juillet 2018 démontre un taux d'enfants non-scolarisés très élevé. Même si la France reconnaît dans la Constitution et dans le Code de l'éducation, le droit de tous les enfants à avoir accès à l'instruction, 80% des enfants vivant en bidonvilles ne sont pas effectivement scolarisés. En partant de ce constat, le projet pour l'accompagnement scolaire des enfants vivant en bidonville a été mis en place en 2015, avec le soutien de la Préfecture régionale d'Île-de-France.

VALEURS ET PRINCIPES

Le projet s'appuie sur les valeurs du Service Civique, en accord avec l'objet de l'association : les jeunes effectuent une mission d'intérêt général en faveur de l'inclusion des personnes, et particulièrement des enfants, en situation de précarité et de mal-logement.

OBJECTIFS DE LA MISSION

Objectif général : développer et améliorer la scolarisation des enfants en âge d'être scolarisés (entre 3 et 16 ans) vivant en bidonville en Île-de-France

Objectifs spécifiques :

1. Identifier les enfants vivant en bidonville non-scolarisés ou ayant des difficultés scolaires ;
2. Sensibiliser les familles à la pertinence du parcours scolaire ;

3. Incrire les enfants dans les établissements ;
4. Favoriser l'assiduité des enfants ;
5. Lutter contre les discriminations des enfants et leurs familles vivant en bidonville.



2. MOYENS

FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION

Une équipe d'une quinzaine de volontaires en Service Civique encadrée par une chargée de mission accompagne les familles vivant en bidonville afin de permettre la scolarisation de leurs enfants. La chargée de mission, avec l'appui des partenaires, identifie les terrains d'intervention. Elle accompagne des volontaires à effectuer des sorties de terrain régulières.

Ensemble, ils mettent en place des activités ludiques sur le terrain et accompagnent les enfants dans les lieux culturels ou sportifs hors du bidonville. Les volontaires sont également à l'écoute des parents concernant les besoins des enfants afin de les orienter vers des structures partenaires (Centre medico-psycho pédagogique, aide alimentaire, vestiaire, associations d'accompagnement social global...).

Dès que les parents sont prêts pour inscrire leurs enfants à l'école, les volontaires effectuent des accompagnements physiques des parents pour toute démarche d'inscription à l'école (domiciliation, inscription effective, cantine, centre de loisirs, assurance scolaire, vaccination...). Par la suite, les volontaires accompagnent les enfants à l'école le matin afin de favoriser leur assiduité.

Les volontaires ainsi que la chargée de mission identifient les blocages et dysfonctionnements dans le parcours

scolaire. La chargée de mission crée et participe à des instances d'échange autour des blocages rencontrés avec des partenaires (mairie, inspection académique, CASNAV, préfecture de département, préfecture de région, associations).

MOYENS EN PERSONNEL

Une chargée de mission est dédiée à la coordination des volontaires et des actions sur ce projet. Elle accompagne les volontaires dans leur soutien aux démarches des familles. Elle assure le suivi des familles et les relations avec les partenaires.

Depuis septembre, 9 volontaires, dont 2 roumains, forment l'équipe d'accompagnateurs scolaires pour une mission de 24 heures par semaine. Ils ont été recrutés pour une durée de 7 à 9 mois.

Les formations sont organisées pour les volontaires : médiation scolaire, accès à la scolarisation, techniques d'animation, histoire des Roms et des bidonvilles, accès au droit, santé et prévention, formation civique et citoyenne, dont PSC1...

3. ACTIONS ET BILAN

En 2018, les volontaires ont effectué leur mission de scolarisation dans cinq villes en Île-de-France : Montreuil, Stains, Le Blanc-Mesnil, Saint Denis et Montmorency.



216 enfants identifiés sur chaque terrain en 2018 :

- Stains - 50 ;
- Montreuil - 130 ;
- Le Blanc-Mesnil - 7 ;
- Saint Denis 1^{er} terrain - 5 ;
- Saint Denis 2^e terrain - 13 ;
- Montmorency - 11.

À **Stains**, le déroulement du projet pendant trois ans sur un terrain stable a permis d'avoir des résultats satisfaisants et de développer un partenariat avec la Ville et la Préfecture de région. Ce partenariat a évolué dans la mise en place du dispositif Mesnil, un projet passerelle d'insertion par l'emploi et le logement également porté par l'association. Au cours de l'année scolaire 2017-2018, les volontaires ont continué les sorties et le soutien scolaire avec les enfants accompagnés par le Mesnil, en partenariat avec le Secours Catholique de Stains.

À la rentrée 2018, l'accompagnement à la scolarisation des enfants a été repris par l'équipe du Mesnil. Des activités et des sorties ponctuelles sont organisées avec les volontaires. Le 17 octobre, les enfants de Stains ont participé à un événement musical organisé en partenariat avec l'Orchestre de Radio France et l'UNICEF.

À **Montreuil**, l'équipe intervient sur le terrain « Acacias » depuis 2015. Ce bidonville recense environ 300 habitants, dont 130 enfants, et représente le principal terrain d'intervention. Après trois ans de fonctionnement et de nombreux changements de pratiques, un constat important a été fait. La plupart des enfants est allophones. Leur niveau doit être évalué afin d'accéder au dispositif UPE2A

EN 2018

5 villes en Île-de-France

191 enfants identifiés

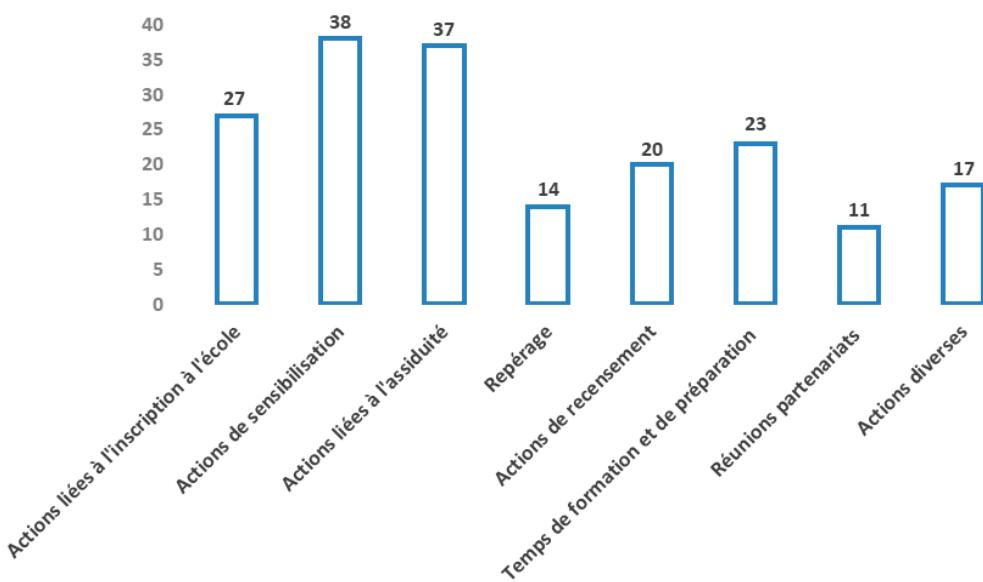
187 actions et 15 enfants scolarisés

depuis la rentrée

(unité pédagogique pour élèves allophones arrivants) qui leur permet d'apprendre le français. Cette évaluation des enfants, étant faite après la rentrée à l'école, posait des risques de rupture de la scolarisation.

À partir d'avril, un partenariat avec les associations intervenant sur le bidonville (antennes scolaires mobiles du groupe scolaire privé catholique Saint Joseph – La Salle à Pantin et École enchantée), l'inspection académique de la circonscription Montreuil 1 et les écoles du quartier a été établi pour faciliter les démarches d'inscription et le parcours scolaire, ainsi qu'un meilleur accueil à l'école des enfants avant leur rentrée.

Parmi les 29 enfants accompagnés dans le projet entre 2015 et 2018, à la rentrée 2018, 5 ont changé le lieu de vie et 4 ont abandonné le dispositif. Les autres, grâce à l'accompagnement des volontaires, font preuve d'assiduité. Depuis la rentrée 2018, 15 nouveaux enfants ont été inscrits à l'école, dont 6 en maternelle.



RÉSORPTION DES BIDONVILLES | SCOLARISATION

Grâce à un partenariat avec la mairie de Montreuil, les démarches d'inscription sont facilitées : la domiciliation sur le territoire n'est plus exigée, une période de 3 mois après la rentrée de l'enfant est accordée aux familles pour effectuer les vaccinations, le tarif minimal pour la cantine et le centre de loisirs est accordé sans justificatif, et une trousse complète est offerte à chaque enfant accompagné par le projet.

En novembre 2017, le bidonville dans le 18^e arrondissement de Paris à Porte de La Chapelle a été expulsé. Sur ce bidonville 15 enfants étaient scolarisés grâce au projet. Plusieurs familles ont été hébergées dans des hôtels

sociaux très éloignés de l'école des enfants. Les volontaires ont pu continuer à suivre 7 enfants, qui ont été hébergés au **Blanc-Mesnil**. Ces actions ont permis aux enfants de terminer l'année scolaire malgré la distance.

À **Saint-Denis**, deux terrains ont été identifiés par l'équipe. Sur un des terrains, 3 enfants ont pu s'inscrire à l'école dès la rentrée. Sur le deuxième terrain, un travail de sensibilisation à travers des activités ludiques a été mis en place en décembre.

L'équipe a également contribué à la mise en place d'une PASS école (permanence d'accès à la scolarisation et de soutien vers l'école). Ce projet réunit plusieurs acteurs associatifs ayant la volonté de faciliter l'accès à l'école des enfants en bidonville et en squat. L'objectif est de sensibiliser et mobiliser les services de la mairie de Saint-Denis pour tous les enfants précaires éloignés de l'école.

Un nouveau terrain a été également identifié à **Montmorency** en décembre. La première sortie a permis à l'équipe de constater une forte envie de scolarisation des enfants et de leurs parents.

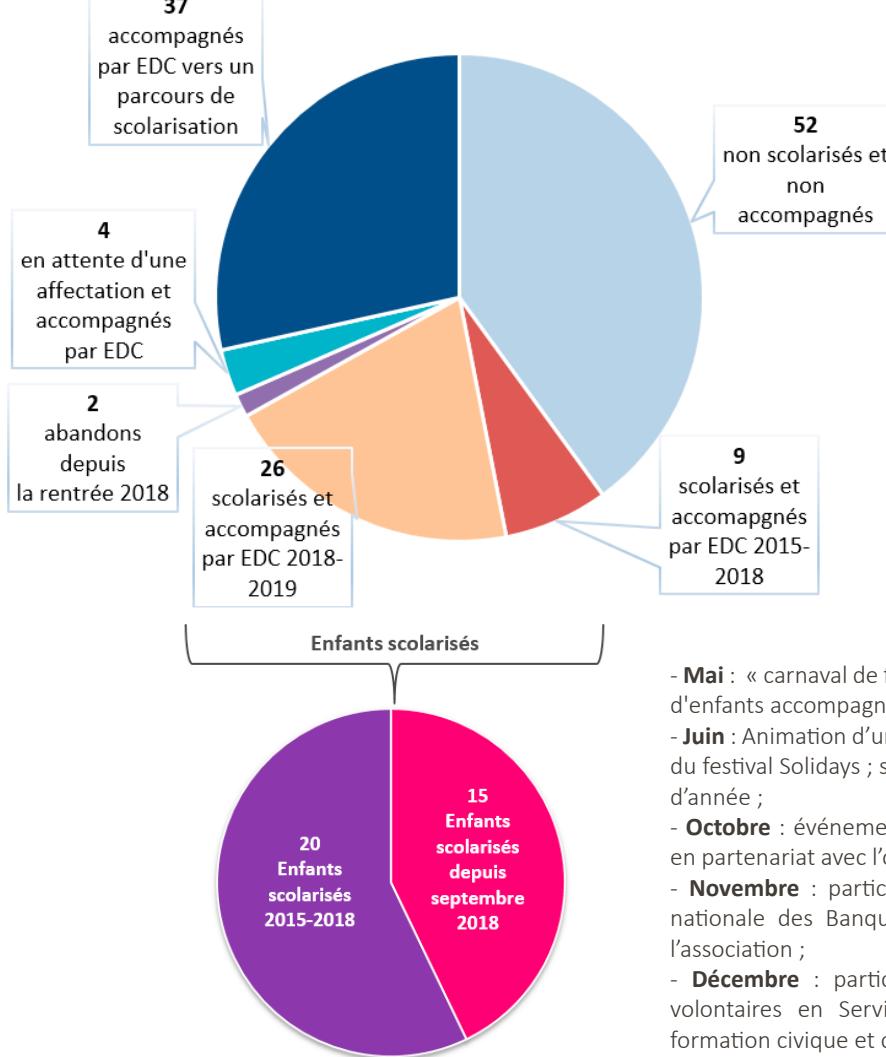
TEMPS FORTS

- **Mars** : sortie à la Cité des Sciences avec les enfants de Stains et ceux hébergés au Blanc-Mesnil;
- **Avril** : sortie à la piscine écologique en partenariat avec l'association Koshka Luna à Montreuil ;

- **Mai** : « carnaval de fruits » à Stains avec une cinquantaine d'enfants accompagnés au sein du pôle ;
- **Juin** : Animation d'un stand au village des associations lors du festival Solidays ; spectacle avec Koshka Luna pour la fin d'année ;
- **Octobre** : événement musical avec les enfants de Stains en partenariat avec l'orchestre de Radio France et l'Unicef ;
- **Novembre** : participation des volontaires à la collecte nationale des Banques alimentaires avec l'ensemble de l'association ;
- **Décembre** : participation à la première journée des volontaires en Service Civique dans le cadre de leur formation civique et citoyenne.

Scolarisation des enfants à Montreuil

en 2018



DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Elle sont multiples et en majorité liées à la précarité des familles vivant en bidonville :

- Les expulsions récurrentes sont la raison principale du décrochage scolaire des enfants ;
- Les coûts de la scolarisation sont trop élevés pour certaines familles ;
- Les démarches administratives complexes et la barrière linguistique posent des freins ;
- Les longues attentes des affectations au collège et au lycée, dues à un manque de places ;
- Le manque de places dans le dispositif UPE2A en école élémentaire ;
- L'absence de scolarité antérieure pour beaucoup d'enfants ;
- L'accompagnement proposé par les volontaires du projet ne peut pas se substituer à un accompagnement social global.

4. PERSPECTIVES DU PROJET

- Après trois années d'expérimentation, un partenariat avec la Fondation Pierre Bellon sur l'année 2019 permettra le recrutement d'un poste supplémentaire sur le projet afin de permettre la restructuration et la capitalisation ;
- Avec le soutien de la Préfecture de région, le projet prévoit d'étendre ses actions sur 2 départements supplémentaires en Île-de-France ;
- La participation au groupe de travail « Scolarisation et accès aux droits» de la Dihal, avec des acteurs associatifs et institutionnels, permettra une réflexion autour des

étapes du parcours allant du bidonville à l'école pour faire apparaître de bonnes pratiques et des pistes d'amélioration ;

- Des ateliers au fablab de la Coopérative Pointcarré seront proposés aux volontaires en Service Civique afin de fabriquer des cadeaux à distribuer aux enfants suivis par le projet ;
- Un partenariat avec l'association Chemins d'Enfance permettra aux volontaires de suivre des formations en techniques d'animation, afin de mettre en place des ateliers socioculturels pour enfants vivant en bidonville.

5. PARTENAIRES

Montreuil :

- Partenariat avec les antennes scolaires mobiles (ASM) du groupe scolaire privé catholique Saint Joseph – La Salle à Pantin, l'École enchantée, la mairie de Montreuil, l'inspection académique de la circonscription Montreuil 1 et les écoles du quartier sur la scolarisation des enfants ;
- Partenariat avec Koshka Luna pour l'organisation d'activités ludiques.

Saint-Denis :

- partenariat interassociatif avec notamment le Chapiteau Rajganawak et l'ASET 93 sur la PASS école.

Stains :

- partenariat avec le Secours Catholique de Seine-Saint-Denis pour l'organisation de sorties et de soutien scolaire.



MESNIL

En réponse à l'appel de la mission « Campements illicites » de la Préfecture de région Île-de-France, avec le soutien de la Ville de Stains, l'association développe le Mesnil – Mission expérimentale de suivi novateur et d'insertion par le logement – depuis juillet 2017. Il s'agit d'un dispositif régional passerelle d'insertion, par l'emploi et le logement, pour les familles vivant dans les bidonvilles d'Île-de-France, en particulier celles de Stains pour la première phase du projet.



1. CONTEXTE

Le projet s'inscrit dans la Stratégie régionale pour les campements illicites en Île-de-France de 2016, fruit des réflexions menées dans le cadre du Plan de lutte contre la pauvreté. Il s'inscrit également dans les orientations de la dernière Instruction du Gouvernement du 25 janvier 2018 visant à donner une nouvelle impulsion à la résorption des campements illicites et des bidonvilles. Cette instruction vient préciser le texte de référence qu'est la Circulaire interministérielle du 26 août 2012 relative à l'anticipation et à l'accompagnement des opérations d'évacuation des campements illicites.

La volonté de la Préfecture de région est de permettre l'insertion de familles orientées depuis toute l'Île-de-France, avec un objectif de logement pérenne via un accompagnement global renforcé, supposant notamment une stabilisation temporaire en hébergement sur un territoire.

Le travail de fond qualitatif effectué par la mission scolarisation à Stains depuis 2015 a permis que la municipalité se porte volontaire pour accueillir le dispositif sur son territoire. Il s'inscrit dans le cadre de la réhabilitation

des jardins familiaux de la ville, où se trouvent les ménages accompagnés. Le projet entend également accueillir à terme des ménages de l'ensemble de la région.

OBJECTIFS DE LA MISSION

Favoriser l'inclusion dans la société française des familles issues de bidonvilles, par l'accompagnement vers l'emploi et la construction d'un projet professionnel, vers le logement dans un dispositif temporaire ou dans le droit commun, pour une durée prévue de maximum 24 mois, en fonction de leur niveau d'autonomie. Cet accompagnement passe également par une période de stabilisation en hébergement.

Favoriser :

- l'appropriation des démarches administratives par les personnes dans le cadre d'un accompagnement social global ;
- l'accès aux droits sociaux des familles accompagnées ;
- l'accès à la santé ;
- la scolarisation et l'assiduité ;
- la participation aux cours de français ;
- l'accès à l'emploi en adéquation avec le projet professionnel de la personne ;
- l'accès au logement.

2. MOYENS

MOYENS HUMAINS

1 responsable de pôle Résorption des bidonvilles
 1 coordinatrice de l'accompagnement social
 1 intervenante sociale
 1 conseillère en insertion professionnelle
 1 chargé de mission
 1 responsable logistique
 5 agents d'accueil, dont 1 travailleur pair en période de mise en situation en milieu professionnel
 Plusieurs travailleurs pairs avec un encadrant technique
 1 stagiaire en appui aux activités et à l'animation.

MOYENS MATÉRIELS

De fin 2017 à novembre, l'association louait des bureaux à Stains pour l'équipe sociale. Depuis novembre et la fin de la première tranche des travaux, le Mesnil dispose de bureaux et espaces d'activités, également dans la commune. C'est ce même site qui accueillera progressivement la structure d'hébergement, en juillet puis décembre 2019.

3. ACTIONS ET BILAN

L'entrée dans le dispositif se fait sur orientation par un opérateur mandaté par l'État (suite à l'évaluation sociale et en fonction de l'adhésion des familles). En 2018, cet opérateur a été successivement Adoma et Acina. L'adhésion au dispositif se traduit par un contrat d'engagement et d'accompagnement pour 24 mois, signé par chaque membre majeur de la famille.

Le futur centre d'hébergement a une capacité d'accueil simultané de 30 ménages. Au fur et à mesure des sorties dans le logement, l'accompagnement s'adapte pour assurer le maintien dans le logement, des nouvelles familles pouvant ainsi intégrer le dispositif, pour atteindre une file active de 60 ménages courant 2019.

MÉNAGES ACCOMPAGNÉS EN 2018

33 contrats d'engagement signés, soit 125 personnes (73 majeurs + 52 enfants) ;
 3 contrats résiliés (1 retour dans le pays d'origine, 1 désaccord avec les conditions du dispositif, 1 contrainte familiale – maladie) ;
 1 transfert d'accompagnement (ménage ne correspondant plus aux conditions du dispositif – personne isolée) vers une autre structure (fin décembre).

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

L'équipe sociale assure l'accompagnement social global,

EN 2018

33 contrats d'engagement signés

30 ménages accompagnés

73 personnes accompagnées vers l'emploi

3 familles ont obtenu un logement

45 enfants scolarisés

renforcé et individualisé des familles vivant en bidonville. Les premières actions visent l'ouverture des droits et autres démarches administratives.

Avec l'arrivée de la coordinatrice de l'accompagnement social, le nombre de familles accompagnées est passé de 15 à 30 dès le mois de janvier.

D'importants freins ont rendu les démarches particulièrement difficiles cette année. D'ordre institutionnel d'abord, avec des erreurs d'appréciation du droit au séjour de ce public européen, ayant entraîné des demandes abusives de documents complémentaires, des retards anormalement longs, ainsi que des refus. Le manque de démarches antérieures a également ralenti le processus d'insertion. Néanmoins, le travail d'accompagnement et celui partenarial ont permis un dépassement de ces difficultés.

Partenaires rencontrés : Service partenariats de la Caisse primaire d'assurance maladie de la Seine-Saint-Denis ; Service des solidarités (centre communal d'action sociale) de la Ville de Stains ; Circonscription de service social départemental de la Seine-Saint-Denis ; Centre communal d'action sociale de Saint-Denis

DOMICILIATION

Les familles inscrites dans le programme à partir de janvier bénéficient d'une adresse administrative au sein du Mesnil. Une fois les demandes en cours traitées par les administrations (CPAM, Caisse d'allocations familiales), les adresses des autres familles sont également transférées de manière progressive vers la domiciliation du Mesnil. Au sein d'une même famille, plusieurs types de domiciliations peuvent être effectifs, dans l'attente de ce transfert.

- 30 adultes domiciliés au CCAS de Stains ;
- 20 adultes domiciliés au Mesnil ;
- 23 adultes domiciliés ailleurs (tiers ou autres CCAS).

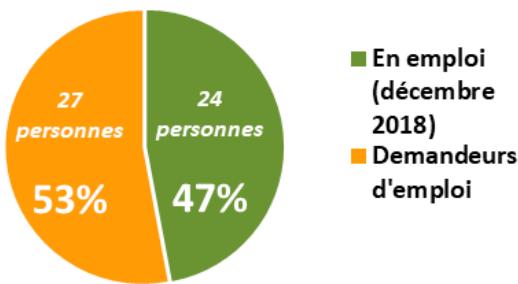
FORMATION DES ADULTES

Externes :

La préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC) pour les habitants des bidonvilles a été reconduite en 2018. Il s'agit un projet piloté par la Préfecture régionale d'Île-de-France et financé par Pôle Emploi, l'organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) Uniformation et la Ville de Paris. Cela concerne 20 personnes accompagnées au Mesnil, qui ont bénéficié de 400 heures de formation français-langue-étrangère (FLE) à visée professionnelle, comprenant un temps d'immersion en entreprise. Pour ces stages, nous avons orienté les personnes vers des structures d'insertion par l'activité économique partenaires, en accord avec les projets professionnels et les situations individuelles. Ainsi, plusieurs personnes ont été retenues en emploi à la fin de la formation.

La fin de l'année voit le lancement d'un nouveau projet de formation à destination des habitants des bidonvilles, avec une première session qui débutera en janvier 2019. Cette formation, fruit d'un partenariat entre la Préfecture de région Île-de-France et le Fonds d'assurance formation du travail temporaire (FAFTT), l'OPCA des entreprises du secteur du travail temporaire, comprend notamment des stages rémunérés de six mois. À l'issue de la formation, un emploi pendant deux ans est garanti, en entreprise de travail temporaire d'insertion, principalement dans le BTP mais aussi dans la restauration, la logistique...

Adultes "actifs" au 31 décembre 2018



Internes :

L'accompagnement socio-professionnel a permis la mise en place d'ateliers d'actualisation et d'utilisation de l'espace personnel Pôle Emploi, ainsi que des ateliers de présentation en vue des tests POEC.

ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

L'accompagnement socio-professionnel au sein du Mesnil vise l'entrée et le maintien en emploi d'au moins un adulte par foyer.

Au total, **73 adultes** ont été accompagnés en 2018, dont 66 étaient encore accompagnés au 31 décembre.

Parmi ceux-ci, 15 personnes sont comptées « inactives », de manière temporaire (fin d'études, femmes enceintes ou avec des enfants en bas-âge) ou permanente (personnes âgées et/ou avec des problèmes graves de santé).

31 partenaires ont été rencontrés au cours de l'année : structures d'insertion par l'activité économique, structures locales (Pôle Emploi, Plans locaux pour l'insertion et l'emploi (PLIE), PLIE de Plaine Commune, Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ) Île-de-France, Maison Pour Tous Yamina Setti du quartier Moulin Neuf à Stains...)

Structures d'insertion par l'activité économique partenaires ayant accueilli des personnes accompagnées:

APIJ BAT Coopérative, ACI Fer et Refaire, Initiatives Solidaires, Régie de quartier de Saint-Denis, Régie de quartier de Stains, Taf et Maffé, Office relais repas chauds, restaurant social Yankadi (ACI Aurore), Association Emmaüs Coup de Main, Les Jardins biologiques du Pont-Blanc (ACI Aurore), Une Chance Avec Drancy (UCAD), Jardins du Coeur (ACI Les Restaurants du Coeur).

LOGEMENT

Les familles vivent encore dans des habitations auto-construites en bidonville et sont légalement dépourvues de logement. Nos actions visent notamment la reconnaissance de leur priorité au titre du droit au logement opposable (DALO).

Partenaires rencontrés : Groupement d'intérêt public (GIP) Habitat et interventions sociales (HIS) ; Interlogement 93 ; association Droit Au Logement (DAL)

32 demandes de logement social ; 14 personnes reconnues prioritaires au droit à l'hébergement opposable (DAHO) et **12** reconnues prioritaires DALO

3 familles ont obtenu un logement (1 Solibail, 1 logement social temporairement accordé par la Ville de Stains, 1 location dans le parc privé)

5 demandes de logement social passées en commission (en attente de réponse début 2019)

5 ménages en structure d'hébergement (3 mises à l'abri de longue durée, 1 en hébergement d'urgence avec accompagnement social (HUAS), 1 en centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)).

SCOLARISATION

Nous avons accordé une attention toute particulière à l'**accompagnement à la scolarité des enfants**. Les

rencontres avec le Service Éducation, celui Jeunesse et le Programme de réussite éducative (PRE) de la Ville de Stains, l'Inspection académique, les directeurs d'établissement et enseignants et la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) de Seine-Saint-Denis ont facilité l'inscription de quasiment tous les enfants, ainsi que le suivi et la mise en place d'actions visant l'assiduité et le bon déroulement du parcours scolaire.

48 enfants en âge d'être scolarisés :

- **45 enfants** sont scolarisés et assidus ;
- **1 enfant** est en attente d'affectation en collège ;
- **2 enfants** sont en Roumanie en attente de regroupement familial.

ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ

Partenaires : Protection maternelle et infantile (PMI) de la Ville de Stains ; Centre hospitalier Delafontaine de Sait-Denis ; Centre hospitalier de Gonesse ; association Médecins du Monde ; association Mouvement français pour le planning familial ; association Première urgence internationale (PUI), via une campagne de vaccination sur les bidonvilles de Stains ; participation à un groupe de réflexion formé d'associations et de Permanences d'accès aux soins de santé (PASS) sur les pratiques de l'Assurance maladie au niveau national.

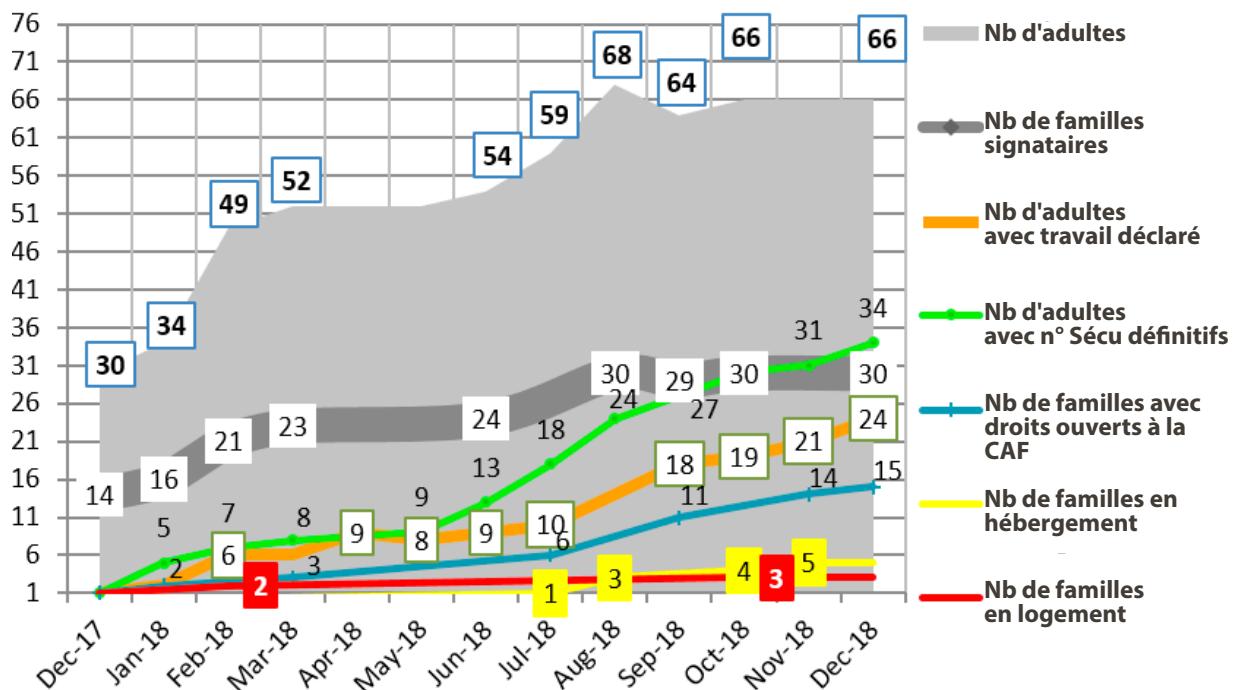
Nombre de personnes (enfants compris) ayant une couverture maladie :

- **69 personnes** affiliées à la Sécurité sociale (droits de base) + 33 demandes en cours ;
- **50 personnes** bénéficient de la Couverture maladie universelle - complémentaire (CMU-C) + 44 demandes en cours ;
- **23 personnes** ont une Aide médicale d'État (AME) en cours de validité + 31 demandes en cours.

TEMPS FORTS

- **Janvier** : Présentation du projet aux habitants ayant un terrain au sein des jardins familiaux ;
- **Mars** : Présentation du projet architectural et social lors du festival Habitabis à Lisbonne (Portugal) par les architectes du projet, Oboh ;
- **Mai** : Présentation du projet en bureau municipal à Stains; fête des enfants des bidonvilles, accompagnés au sein de nos différents services, dans une structure de la ville ; journée des jardins familiaux de Stains ; réunion régionale sur la résorption des bidonvilles à la Préfecture de région Île-de-France ;
- **Juin** : Présentation du projet lors des rencontres nationales du Collectif national droits de l'Homme (CNDH) Romeurope à Bordeaux ; tenue d'un stand à la fête de la ville « Stains en

Résultats de l'accompagnement social en parallèle de la montée en charge sur l'ensemble de l'année



Fête », autour du thème « Transports et mobilités » ; tenue d'un stand au Forum pour l'emploi de l'antenne locale de Pôle Emploi ;

- **Juillet** : Participation de certains des enfants accompagnés à un camp des Scouts et guides de France à Jamville (Yvelines) ;

- **Septembre** : Tenue d'un stand au Forum des associations de la ville de Stains ;

- **Octobre** : Participation des enfants à un concert interactif de musiciens de l'Orchestre philharmonique de Radio France, ambassadeurs de l'UNICEF France. Celui-ci avait lieu à l'occasion de la journée mondiale du refus de la misère, le 17 octobre, dans le cadre d'une action visant l'accès de tous les enfants aux loisirs et à la culture ;

- **Novembre** : « Inauguration » des nouveaux locaux de l'équipe, suite à la réception du chantier de la première tranche des travaux. Cela a été l'occasion de partager un moment convivial entre salariés de l'association, représentants de la Ville de Stains, des Préfectures départementale et régionale, partenaires institutionnels et associatifs, et personnes accompagnées.

TRAVAUX DU FUTUR SITE D'HÉBERGEMENT - BUREAUX - ESPACES D'ACTIVITÉS

L'année 2017 avait vu se mettre en place différentes étapes de la construction du futur centre d'hébergement : études liées à la conception du projet architectural, mise à disposition du terrain par la Ville de Stains, dépôt du

premier permis de construire ainsi qu'aplanissement et travaux de voirie et réseaux divers sur le terrain.

L'année a vu la mise en place effective des travaux et la réception des bureaux et espaces collectifs du Mesnil. Après plusieurs mois de retard pour le chantier, les travaux ont commencé en juin et ont duré près de six mois. L'association a réceptionné ses nouveaux bureaux au mois de novembre, l'emménagement s'étant fait dans la foulée, avec l'entrée de l'équipe sociale et l'embauche de quatre agents d'accueil pour assurer une présence en continu sur le site. Cette partie bureaux-espaces collectifs est agencée de la sorte : parties de bureaux (équipe sociale, logistique, entretien individuel, salle de réunion et d'activités), de sanitaires (buanderie, salle d'eau pour l'agent d'accueil), espace « cuisine » et terrasses.

4. PERSPECTIVES

Mars 2019 : Début des travaux de la phase habitations / embauche d'une intervenante sociale, montée en charge à 45 familles ;

Courant 2019 : Embauche d'un animateur socio-culturel et d'une intervenante sociale, montée en charge à 60 familles ;

Août 2019 : Réception de la première phase des habitations / entrée de 10 familles en hébergement ;

Décembre 2019 : Réception de la deuxième phase des habitations / entrée de 20 familles en hébergement (30 en tout).



5. GOUVERNANCE ET SOUTIENS FINANCIERS

Le suivi du projet est assuré par des comités de pilotage (État, ville, intercommunalité...) et des comités de suivi (interlocuteurs de l'accompagnement social) réguliers.

Trois comités de suivi ont eu lieu en janvier, mai et juillet, ainsi que **deux comités de pilotage**, en mars et novembre.

FINANCEMENT

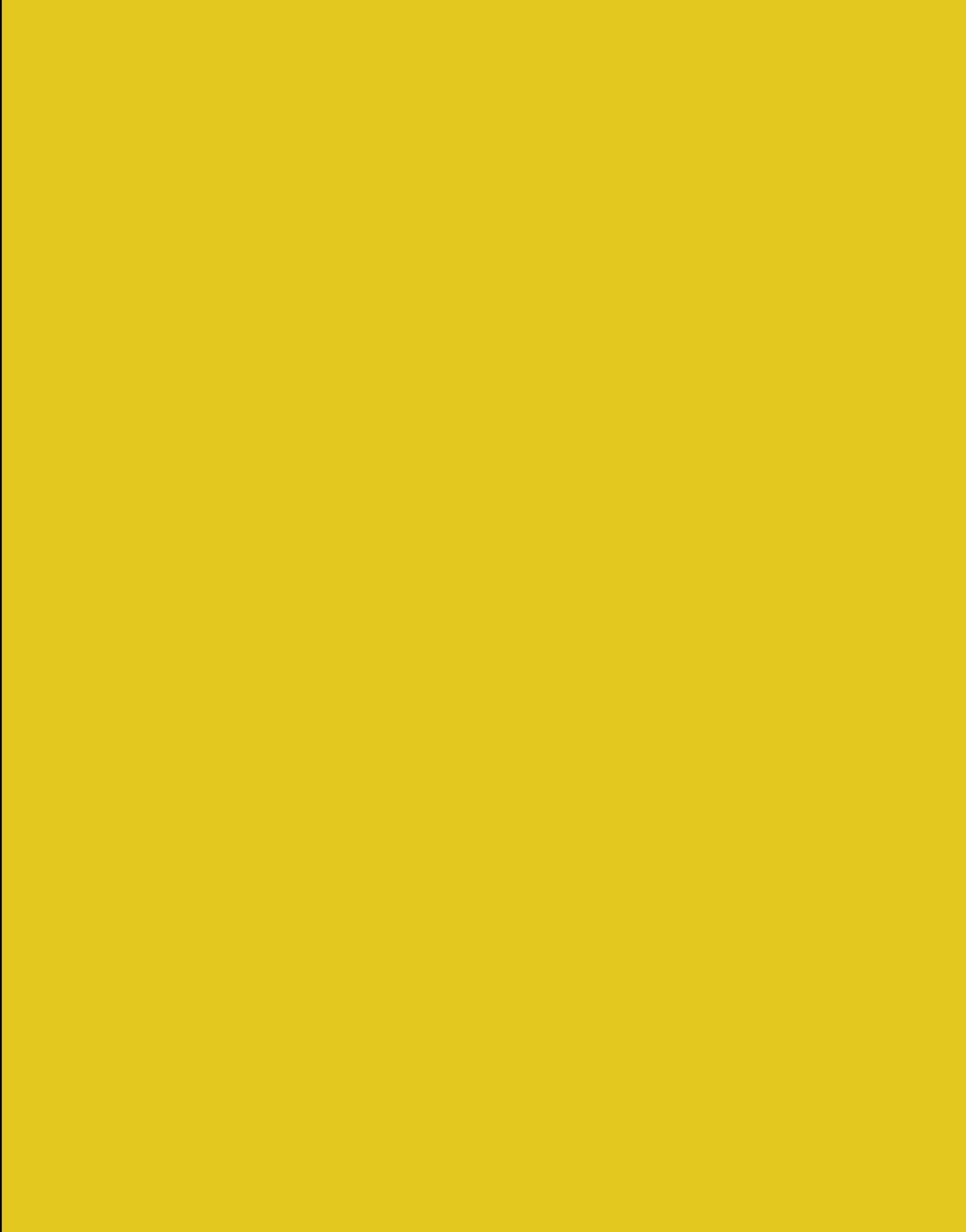
Le financement est assuré par la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL), au travers de deux conventions. Une enveloppe de la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal) a été injectée dans les fonds DRIHL.

En juin, la Conseil régional d'Île-de-France a validé une subvention de 190 470 € d'investissement mobilier, pour l'ensemble du site du Mesnil – habitations, bureaux et espaces d'activités.

Le projet est budgété pour moitié avec des fonds européens, Feder pour l'investissement et FSE pour le fonctionnement. Après un dépôt du dossier en septembre 2017 et une rencontre en novembre de cette année, l'association passe en comité de sélection et de suivi puis en comité régional de programmation courant 2019. L'établissement public territorial Plaine Commune l'accompagne dans l'élaboration de la demande.

PARTENAIRES







5 rue Vésale 75005 Paris
01 53 62 06 65
lesenfantsducanal@orange.fr
www.lesenfantsducanal.fr

